

Ziari : «*La session d'automne suffira*»

PAGE 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1377 Mercredi 21 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

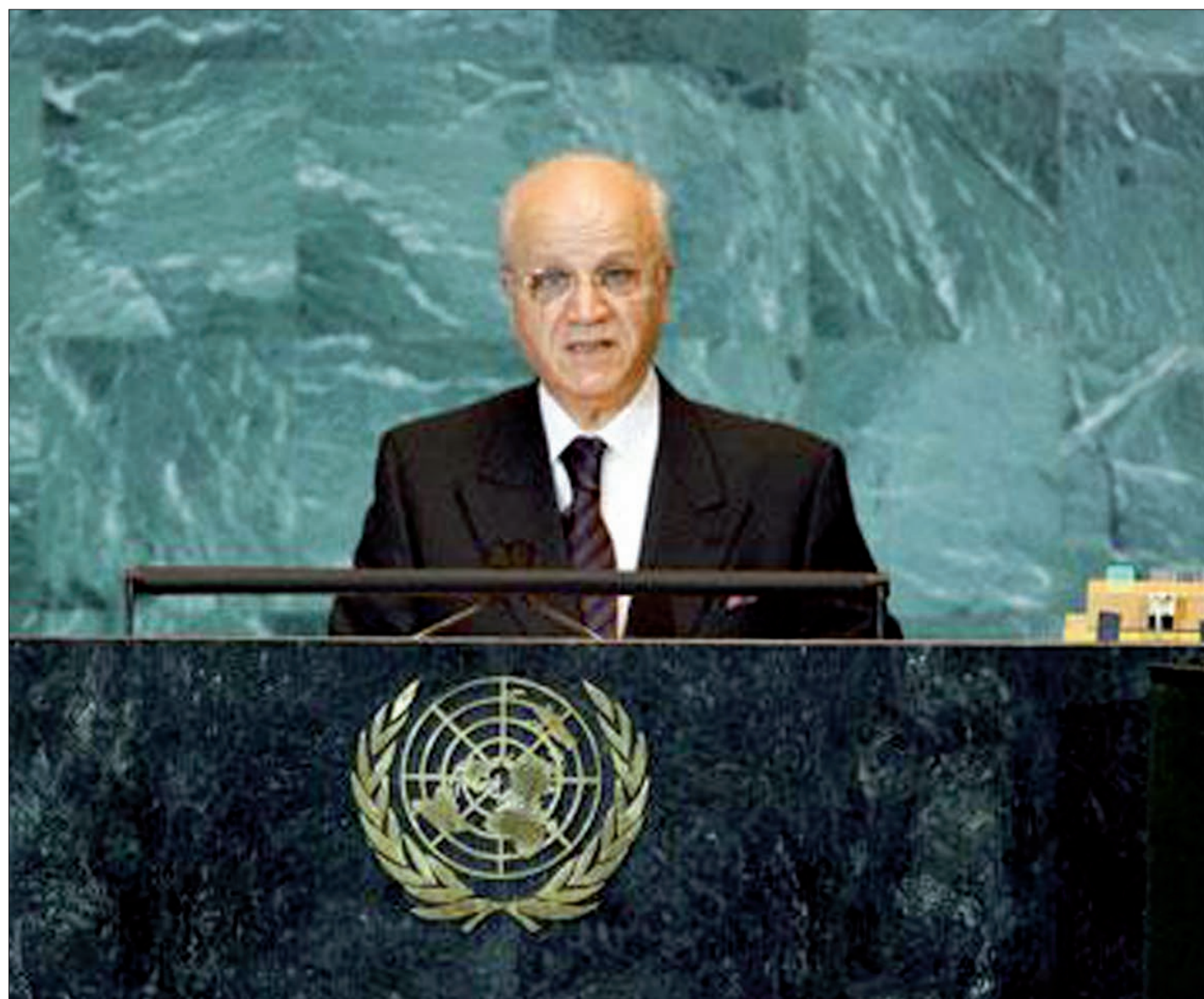
INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES
DE L'ALGÉRIE POUR 2011 ET 2012

Les bonnes prévisions du FMI

Page 4

66^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

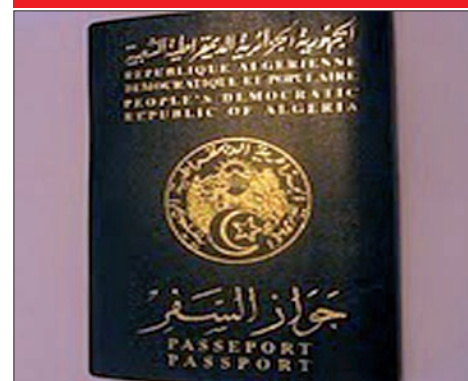
L'ALGÉRIE DÉNONCE LE PAIEMENT DE RANÇONS

QUOTA POUR LES FEMMES
DANS LES LISTES ÉLECTORALES

Les partis dos au mur

● La question des quotas pour les femmes dans les listes électorales est, apparemment, mal perçue par les partis politiques. Ces derniers nourrissent, en effet, craintes et appréhensions car la mise en application de cette disposition que contient le projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes au sein des assemblées élues, est loin d'être une simple sinécure.

Lire en page 4

POUR FACILITER LEUR RÉGULARISATION
DANS LE PAYS D'ACCUEIL

Des passeports d'une année pour nos ressortissants

Lire en page 5

PARTICIPATION NATIONALE À LA
FOIRE ORIENTALE DE STRASBOURG

«Une cible importante pour la production algérienne»

Lire en page 5



ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

La détermination de Mahmoud Abbas

page 11

Repères

57

exploitations agricoles privées de la wilaya de M'sila ont obtenu un accord financier pour leur mise à niveau au titre de la saison agricole 2010-2011, apprend-on, lundi auprès du directeur de wilaya des services agricoles.

44

feux de forêt, durant les trois derniers mois, ont détruit 29 hectares d'arbres forestiers, de maquis et de broussailles, selon la Conservation des forêts.

16.000

apprenants rejoindront dès octobre prochain les classes d'alphabétisation à Guelma, a indiqué lundi le responsable de l'antenne de wilaya de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

La FNTE chez Benbouzid



Le secrétariat de la Fédération nationale des travailleurs de l'Education (FNTE) a réitéré, hier, son attachement à l'unification du régime indemnitaire des différentes catégories du secteur, a indiqué lundi un communiqué de la Fédération. La FNTE a appelé à un amendement et à un alignement du régime indemnitaire des travailleurs du secteur de l'éducation sur ceux des autres secteurs de la fonction publique soulignant la nécessité de pallier "toutes les lacunes" contenues dans les statuts en ce qui concerne le reclassement, la promotion et la carrière professionnelle en y intégrant les travailleurs des corps communs dans les statuts relatifs aux travailleurs de l'Education. Ces points constituent la plate-forme de revendications soumise le 12 septembre 2011 par la FNTE. A l'issue d'une rencontre lundi avec les représentants du ministère de l'Education nationale, la FNTE a indiqué que les résultats concernant cette plate-forme "ne répondent pas aux aspirations de la base ouvrière" annonçant la tenue le 27 septembre d'une conférence nationale des syndicats de wilaya pour adopter la position adéquate à la mise en œuvre de ces revendications.

Ghلامallah prend part à la Conférence mondiale sur le "takfir"

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghلامallah, prendra part en qualité d'invité d'honneur à la Conférence mondiale sur "Le phénomène de takfir, ses raisons, ses conséquences et les moyens d'y remédier", dont les travaux débiteront, hier à Médine (Arabie saoudite), indique lundi un communiqué du ministère.

A cette occasion, ajoute le communiqué, M. Ghلامallah présentera une communication sur ce thème, au nom de l'Algérie.

Cette rencontre, de 3 jours, verra la participation de grands érudits et spécialistes de 45 pays musulmans qui se pencheront sur le "phénomène de takfir (excommunication), ses raisons, ses conséquences et ses dimensions religieuses et intellectuelles. L'ordre du jour de la conférence comprend 9 axes majeurs, dont le concept de takfir en Islam et chez les autres nations, ses raisons psychologiques et sociales outre le rôle des médias et des TIC dans la propagation de ce phénomène.



Un réseau de trafic de drogue démantelé à Boumerdès



Les services de la Police judiciaire sont parvenus à mettre hors circuit un réseau de trafiquants de drogue dans la wilaya de Boumerdès, apprend-on de source sûres. Ce réseau est composé de 8 individus âgés entre 17 et 38 ans. 6 parmi les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par l'instance judiciaire de Boumerdès, l'un d'eux a été mis sous contrôle judiciaire alors qu'un autre a fait l'objet d'une citation directe, indique-t-on. Les 8 individus ont été, selon nos sources, arrêtés dans les communes de Boudouaou et Boumerdès, une quantité importante de drogue a été trouvée en leur possession.



Une fausse université en Italie



La police a fait une découverte étonnante à Vérone (Italie) : une fausse université ! Une dizaine d'étudiants y ont suivi une formation pour un diplôme n'ayant, au final, aucune valeur juridique. L'université, qui répond au nom de "Carolus Magnus" (Charlemagne), assure être conventionnée avec d'autres universités publiques et privées. Sauf qu'elle n'est pas reconnue par le ministère de l'Éducation. Coût de l'arnaque pour chacun des étudiants : environ 7.000 euros. Les cours proposés : "Art et gestion du spectacle" et "Économie et gestion d'entreprise". "Charlemagne" a été fondé en 2005 à Rome par plusieurs personnes appartenant à une association culturelle. Son siège a ensuite été transféré à Vérone. Quatre responsables de cette prétendue université ont été dénoncés à la justice pour faute aggravée. Une histoire qui n'améliorera pas l'image de l'Italie... Déjà que Silvio Berlusconi ne fait rien pour arranger les choses.

Un avion reconverti en restaurant !



Un avion cloué au sol dans un aéroport-musée de la région de Londres a récemment été transformé en restaurant spécialisé dans la cuisine française.

Le petit aéroport de Coventry, situé à une centaine de kilomètres de Londres, est connu pour son musée consacré à l'aviation. Une trentaine d'anciens avions transatlantiques sont ainsi exposés et accessibles aux visiteurs dans ce musée à ciel ouvert. Mais depuis peu, il fait parler de lui par l'étonnante reconversion qu'il a fait subir à l'un de ses avions, un Douglas C6 cloué au sol. Comme l'explique le site Sympatico, il abrite aujourd'hui le DC6 Diner, un restaurant spécialisé dans la cuisine française.

Pour les quelques quarante convives que le restaurant peut accueillir chaque jour, le repas promet d'être une aventure. En effet, Tony Counce, le chef cuisinier à l'origine du projet, a pensé au moindre détail afin que le dépaysement soit total. Le site Rue du Commerce explique par exemple que pour appeler le serveur, les clients sont invités à utiliser le même bouton situé au-dessus des sièges qui servait auparavant à appeler un agent de bord. Les privilégiés peuvent même prendre leur apéritif dans la cabine de pilotage.

La lecture du menu achève d'immerger le client dans l'univers de l'aviation. Il pourra entre autres commander un "8 Onces Rapide", un "Vampire Gammon Steak" ou encore le "filet de marinade Meteor".

66^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Medelci dénonce le paiement de rançons aux groupes terroristes



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

Le financement du terrorisme, les actions engagées pour le contrecarrer, la coopération dans la lutte antiterroriste dans tous ses volets, tels sont les thèmes sur lesquels est intervenu, lundi, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci au Symposium sur la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, tenu dans le cadre de la 66^e Assemblée générale de l'Onu, dont l'objectif est de permettre l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies adoptée en 2006, et l'examen de la coopération internationale en la matière.

PAR SADEK BELHOCINE

Rélevant que le financement du terrorisme est l'un des "leviers les plus puissants" qui encourage ce phénomène, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que l'action dévelop-

pée par l'Algérie aux niveaux sous-régional, africain et au sein des Nations unies, dans la lutte contre le fléau de la prise d'otages et de leur libération en contrepartie de paiement de rançons aux groupes terroristes, «participe dans une large mesure à la lutte contre l'entreprise de radicalisation et d'incitation au terrorisme». Le ministre qui explique que «cette pratique sinistrement lucrative constitue un appel d'air aux composantes les plus vulnérables et les plus démunies des populations, dont particulièrement la jeunesse dans certaines régions du monde à l'instar des pays de la sous-région du Sahel», considère que «les démarches de sensibilisation des pays membres et des organismes internationaux en charge de la lutte contre le terrorisme quant à la problématique posée par le paiement des rançons se sont, notamment, traduites par l'adoption de la décision, au sein de l'Union africaine condamnant cette pratique», et par l'adoption, au sein de l'Onu, de résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, «qui ont amorcé un pas encourageant dans le sens de la prise en charge de cette question». Mourad Medelci réitère la position de l'Algérie qui condamne le terrorisme sous

toutes ses formes, y compris les actions qui ont pour conséquence directe ou indirecte son encouragement et son renforcement, se félicitant de l'accent mis par la résolution 1963 (2010) du Conseil de sécurité sur l'importance de focaliser les efforts sur la prévention, l'évaluation des menaces et des risques, ainsi que l'élimination des conditions de propagation du terrorisme à travers un suivi plus étroit de la mise en œuvre de la résolution 1624

(2005). S'agissant de la coopération «très suivie» entre l'Algérie et l'Onu en matière de lutte contre le terrorisme, le ministre a affirmé que cela s'est traduit par la mise à disposition des Nations unies d'une quantité consistante de matériel documentaire, d'archives manuscrites et audiovisuelles, ainsi que de production de courts métrages et de documentaires, mettant en exergue les résultats positifs, en matière de dé-radicalisation, «de la politique de paix et de réconciliation nationale mise en œuvre par l'Algérie depuis plus d'une décennie sous l'impulsion du président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Selon le ministre, cette politique ambitieuse de réconciliation et de dé-radicalisation, «a connu un franc succès puisqu'elle a permis la reddition et le retour dans la société et l'intégration en son sein d'un nombre important de terroristes, de l'ordre de 10.000». Pour Mourad Medelci, «il est nécessaire de coopérer plus largement sur l'ensemble des volets de la lutte antiterroriste s'impose entre les pays directement concernés et les pays et institutions partenaires», précisant que la Conférence d'Alger sur la lutte contre le terrorisme, tenue les 7 et 8 septembre entre les pays du champ du Sahel et près de 40 autres pays et institutions internationales et régionales, «met clairement en relief cette nécessité».

S. B.

SOUS LA PLUME

La leçon algérienne

PAR SORAYA HAKIM

L'Algérie, qui s'est appuyée sur la résolution 1904 du Conseil de sécurité, avait levé le ton pour appliquer la mesure, dans toute sa rigueur, sur la criminalisation du paiement de rançons aux groupes terroristes en contrepartie d'une libération d'otages. Une résolution qui doit beaucoup à l'Algérie

dont le rôle fut prépondérant dans l'accélération de la décision de stopper les activités terroristes. L'Algérie, depuis, a réussi à arracher la condamnation du paiement de la rançon aux terroristes liés à Al Qaïda quels que soient le montant et sa nature. Le Conseil de sécurité s'engageait, donc, à lutter contre le terrorisme, mais les pays les plus puissants, eux, n'ont pas adhéré au principe de la criminalisation du paiement de rançons aux groupes terroristes preneurs d'otages. Aujourd'hui, l'Algérie remet la question au goût du jour lors du symposium sur la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, tenu dans le cadre de la 66^e assemblée générale de l'ONU. Elle rappelle aux pays étrangers, dont les ressortissants risquent d'être pris en otage,

que le financement est l'un des «leviers les plus puissants» qui encourage le phénomène. L'Algérie saisit l'occasion pour mettre l'accent sur les efforts qui doivent être entrepris pour éliminer les conditions de propagation du terrorisme. Cela ne pourra se faire qu'à travers un suivi rigoureux de la mise en œuvre de la

résolution 1624. Il va sans dire qu'il doit y avoir en parallèle une coopération étroite sur l'ensemble des volets de la lutte antiterroriste avec les pays limitrophes de la région du Sahel. Pour cela, l'Algérie a multiplié les rencontres avec les pays concernés. La prolifération des armes en provenance de la Libye, qui circulent au Sahel et alimentent le terrorisme et le crime organisé, accentue la menace terroriste. La dernière conférence, qui s'est tenue à Alger les 7 et 8 septembre avec les pays du champ du Sahel et plus d'une quarantaine de pays, a fait prendre conscience sur le niveau appuyé d'engagement, pour lutter la main dans la main et efficacement, contre un phénomène qui gangrène la Planète entière.

S. H.

LANCEMENT OFFICIEL DEMAIN À NEW-YORK

Messahel au Forum global de lutte antiterroriste

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, prendra part au lancement officiel du Forum global de lutte antiterroriste qui aura lieu demain à New York, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette cérémonie sera coprésidée par Hillary Clinton, secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique et Ahmet Davutoglu, ministre des Affaires étrangères de Turquie et dont les pays assureront la coprésidence du forum pour une durée de deux ans. Le lancement officiel du Forum sera suivi vendredi d'une réunion de son comité de coordination, indique-t-on de même source. Le Forum a créé en son sein cinq groupes de travail

régionaux et thématiques, dont l'un est consacré au renforcement des capacités dans la région du Sahel. Ce groupe de travail, coprésidé par l'Algérie et le Canada, tiendra sa première réunion à Alger en automne prochain. Le Forum global de lutte antiterroriste, dont l'Algérie est membre fondateur, est une initiative multilatérale informelle rassemblant une trentaine de pays. Il se propose de créer et de mettre en place des normes et des outils de coopération de nature à renforcer les activités et les travaux des Nations unies et des organisations régionales, par les échanges d'expérience, la mobilisation et la coordination des ressources et l'appui aux stratégies régionales mises en place.

S. B.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE EN 2011 ET EN 2012

Les bonnes prévisions du FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) table sur un maintien favorable des indicateurs macroéconomiques de l'Algérie, en 2011 et en 2012, dans un contexte économique mondial inquiétant marqué par une reprise anémique et une accentuation des tensions financières dans les grands pays développés.

PAR MASSINISSA BELAKHAL

Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié mardi à l'occasion de la tenue prochaine de

ses assemblées annuelles conjointement avec la Banque Mondiale, le Fonds prévoit pour l'Algérie une croissance du PIB de 2,9% en 2011 et de 3,3% en 2012, contre 3,3% en 2010. L'institution de Bretton Woods a indiqué, également, que la balance des comptes courants du pays resterait positive avec 13,7% du PIB en 2011 et 10,9 % en 2012, contre 7,9% en 2010.

Ce taux dépasse la moyenne de celui des pays de la région MENA (hors Libye vu la situation politique incertaine), qui devrait se situer à 11,2% en 2011 et à 9% en 2012 contre 7,7% en 2010, selon le FMI. Dans les pays importateurs de pétrole de la même région, la balance des comptes courants restera négative à -4,8% en 2011 et à -4,7% en 2012. Sur la question de l'emploi, le Fonds relève que le taux de chômage connaît

des baisses consécutives en Algérie : de 10% en 2010, il devra reculer à 9,8% en 2011 et à 9,5% en 2012. Quant à l'inflation, le FMI estime qu'elle devrait passer de 3,9% en 2011 à 4,3% en 2012, contre 3,9% en 2010.

Sur ce point, il est constaté que l'inflation en Algérie est, de loin, faible par rapport à la moyenne des pays de la région MENA, qui est estimée par le FMI à 9,9% en 2011 et à 7,6% en 2012 contre 6,8% en 2010. Le même constat est relevé dans une comparaison avec les pays exportateurs de pétrole de la région où la moyenne de l'inflation est chiffrée par le Fonds à 10,8% en 2011, à 7,6% en 2012 contre 6,6% en 2010. Par ailleurs, dans ses projections pour la région du Maghreb (hors Libye), le FMI prévoit une moyenne de taux de croissance de 2,9% en 2011 et de 3,9% en 2012 contre



3,5% en 2010. Pour les pays exportateurs de pétrole de la région, le FMI considère que "les gouvernements doivent saisir l'opportunité présentée par les prix élevés du pétrole pour construire des économies plus diversifiées et durables". Sur le plan mondial, le FMI a révisé en baisse ses prévisions de croissance en tablant sur une croissance mondiale de 4% en 2011 et en 2012 contre des prévisions, faites en juin dernier, de 4,3% et de 4,5% respectivement.

M. B.

BENASSOUL AUSCULTE LA PARTICIPATION NATIONALE À LA FOIRE ORIENTALE DE STRASBOURG

«Une cible importante pour la production algérienne»

PAR AMAR AOUIMER

«La foire Orientale de Strasbourg, qui aura lieu du 11 au 13 novembre prochain au Zénith, est une cible importante pour la production algérienne sachant que le marché allemand, à grand pou-

EN VISITE DANS CE PAYS

Benhamadi reçu par le Premier ministre du Vietnam

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi, actuellement en visite au Vietnam, a été reçu à Hanoi par le Premier ministre vietnamien, M. Nguyen Tan Dung, ont indiqué, hier, des source diplomatique algérienne, rapporte l'APS. Le PM vietnamien s'est félicité, lors de cette rencontre à laquelle a assisté l'ambassadeur d'Algérie à Hanoi, M. Cherif Chikhi, des "relations excellentes" existant entre l'Algérie et le Vietnam et a émis le souhait que la coopération bilatérale se renforce davantage à l'avenir, a précisé la même source. Auparavant, M. Benhamadi, qui est au deuxième jour de sa visite dans ce pays, s'est rendu au Centre de contrôle et d'exploitation du satellite de télécommunications Vinasat ainsi que le siège de Vietnam international telecommunications. A cette occasion, les deux délégations ont procédé à un échange d'informations sur les activités respectives de leurs entreprises, ajoute la même source. Par la suite, M. Benhamadi a visité le siège du groupe Vietnam post and telecommunication (VNPT) où il a été reçu par le président du groupe, le vice-président chargé de la poste, et de hauts cadres ainsi que des membres du conseil d'administration de VNPT. A cours des entretiens, les possibilités de partenariat ont été examinées en perspective de la visite en Algérie d'une forte délégation vietnamienne du secteur. Le ministre s'est, ensuite, rendu au siège du groupe CMC qui est "un important intégrateur de solution en matière de technologies d'information et de communication". Les perspectives de coopération entre les deux parties ont été, également, passées en revue.

APS

voir d'achat, est seulement à un kilomètre de Strasbourg. Il s'agit d'un espace d'échanges où l'agroalimentaire est un créneau stratégique pour les industriels algériens, notamment ceux de la région de la Soummam», a, notamment, déclaré Hakim Benassoul, directeur commercial de la foire Orientale Expo, au cours d'une journée d'information et de sensibilisation sur cet important événement qui se déroulera dans la capitale alsacienne à partir du 11/11/2011.

Pour l'organisateur de cette importante manifestation économique et commerciale, «cette initiative faite il y a une année a permis de contacter des entreprises algériennes sachant que l'Algérie est le pays invité d'honneur et qui est, également, un vivier d'entreprises ayant un potentiel à l'exportation et des opportunités de développement des activités à l'international».

Prônant la participation massive et efficace des exposants algériens à cette foire, Benassoul a souligné que «Strasbourg est une ville frontalière drainant plus de 30% de visiteurs des pays limitrophes, à savoir l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, le Luxembourg et la Belgique». Il a, en outre, affirmé que les entreprises algériennes sont intéressées par cet événement en saisissant les enjeux et les avantages, car il s'agit de fructifier des rencontres «business to business (B to B)». Prévoyant une participation record et qualitative des entreprises orientales, notamment algériennes, Benassoul n'a pas manqué de dire que «nous ciblons deux types d'entreprise : les sociétés professionnelles favorisant les relations d'affaires «B to B» et le cybermarketing. Les efforts des entrepreneurs et des opérateurs

économiques algériens seront, notamment, focalisés sur les réunions d'affaires».

Dans cet ordre d'idées et afin de faciliter la participation active des exposants des pays participants, Benassoul a indiqué que «je suis en contact avec le maire de Strasbourg pour établir des lettres de soutien et d'aide aux exposants désirant prendre part à la foire de Strasbourg, dans l'optique de leur permettre d'obtenir le visa à temps».

Le ministère du Commerce accorde une aide financière de l'ordre de 50 % pour les exposants algériens à la foire Orientale de Strasbourg par le biais du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) qui prend en charge les frais et les dépenses inhérentes aux montants de l'exposition et de la réservation des stands, les transports des échantillons des marchandises et les placards publicitaires. Cependant, Selon Benassoul, les entreprises prenant part à cette foire auront le droit à un hébergement et à une restauration gracieuses, dont la prise en charge incombe totalement à l'organisateur.

L'Orientale Expo Internationale a ciblé les entreprises du Maghreb et de la Turquie en raison, notamment, de la proximité géographique, de la conjoncture économique favorable (des pays ayant connu cette année une importante croissance économique, telles que l'Algérie et la Turquie, pays émergent qui a enregistré un bon taux de croissance en 2011), de l'avantage culturel et, enfin, des excellentes opportunités d'affaires non négligeables compte tenu de la réputation française. Pour l'organisateur, les pays maghrébins et la Turquie considèrent les industries françaises comme un label de qualité.

300 EXPOSANTS ET 30 000 VISITEURS EN 3 JOURS !

Pour le directeur général de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur, Mohamed Bennini, «les produits algériens sur les places internationales doivent être bien représentés afin de les bien faire connaître, notamment par le biais du «Benchmarking»». Pour le représentant de la Chambre de commerce et d'industrie d'Istanbul, «il existe plus de 3,5 millions de Turcs en Allemagne qui entretiennent de bonnes relations commerciales. Les Algériens et les Turcs commerceront bien et énormément entre eux à Strasbourg».

Les 7.000 m2 d'exposition consacrés à l'Orientale Foire de Strasbourg sont en mesure d'accueillir près de 300 exposants et plus de 30 000 visiteurs en trois jours. Le public concerné par cet événement se concentre, notamment, sur les entrepreneurs, les jeunes actifs, les professionnels et les dirigeants d'entreprises, les responsables d'achats, mais, également, les consommateurs et le grand public.

Rappelons que les 30.000 visiteurs attendus au Zénith sont susceptibles de trouver une aide au développement en France ou dans les pays orientaux, des opportunités d'échanges et de coopération nationales et internationales, ainsi que de nouveaux produits et offres ciblées.

Les opérateurs algériens pourront faire connaître leurs produits du terroir, notamment pour ce qui est des produits agroalimentaires, très prisés sur le marché européen, tels que les dattes «Deglet Nour» et l'huile d'olive de qualité supérieure.

A. A.

BENAÏSSA DONNE DE FERMES DIRECTIVES

Pour une tomate plus accessible

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a souligné la nécessité de l'émergence d'une solide filière de production de la tomate, autant pour la consommation que pour la transformation agro-industrielle. Intervenant lors d'une réunion des professionnels de la filière, il a d'abord salué leur volonté d'aller de l'avant et appelé "les différents maillons à saisir les opportunités offertes par le marché national pour asseoir les bases d'une filière agro-industrielle".

«Vous avez une forte demande qui s'exprime tout au long de l'année et un marché ouvert à l'exportation. Ces indicateurs devraient vous encourager à produire plus et à améliorer la productivité», a-t-il ajouté.

En fait, la filière de la production de tomate, en plus du Conseil national interprofessionnel (CNIT), va se doter prochaine-

ment de conseils interprofessionnels régionaux, dont l'objectif est la concertation entre les différents acteurs et apporter des solutions pour pérenniser la filière et relancer la production nationale.

Les membres du CNIT ont convenu, lundi, lors d'une réunion de concertation avec le ministre, d'organiser un atelier pour débattre de la pérennisation et le développement de la filière tomate dans sa globalité. Cet atelier permettra à la profession de désigner les membres des conseils régionaux à l'instar de ce qu'ont fait les autres filières, et ce, dans le but d'"élargir" la concertation aux niveaux régional et national, a indiqué à l'APS, le président du CNIT, M. Messaoud Chebah. Les intervenants à cette réunion ont convenu de la nécessité d'exploiter les potentialités "énormes" dont dispose cette filière aussi bien en termes de productivité que d'emplois qu'elle génère. «Nous avons des potential-

ités énormes et nous sommes capables de réduire nos importations du double concentré de tomate, mais nous devons (en tant que professionnels) travailler ensemble dans la transparence", a estimé M. Chebah. Selon lui, la mauvaise organisation de la filière et le manque de concertation entre ses différents maillons ont été parmi les raisons explicatives de la non-réalisation des objectifs assignés pour l'année 2011 en termes de production. Les professionnels s'étaient engagés à produire 60.000 tonnes de double concentré de tomate en 2011, mais ils n'ont produit que 30.000 tonnes, alors que les besoins nationaux se chiffrent à 90.000, voire 100.000 tonnes par an, le déficit étant comblé par l'importation. Pour relancer la filière, les pouvoirs publics ont décidé en 2010 d'augmenter les primes de soutien à raison de 4 DA au lieu de 2 DA/kg pour l'agriculteur.

I. A.

LES NOUVEAUX PROJETS DE LOI SUR LE BUREAU DE L'APN

Ziari : «Une seule session suffira»

La session en cours de l'Assemblée populaire nationale, consacrée essentiellement à l'étude des textes représentant le socle de l'exercice démocratique, suffira pour l'examen de ces lois principales, a affirmé mardi le président de la chambre basse du Parlement, Abdelaziz Ziari.

PAR RAYAN NASSIM

L'exprimant dans un entretien à l'APS, M. Ziari a déclaré que *"ce n'est pas quelque chose qui sort d'ex-nihilo. Cela signifie qu'il y a déjà une réflexion suffisante qui a été élaborée au niveau des différents partis et des différents courants politiques, que ce soit dans l'opposition ou au sein de la majorité. Une session parlementaire suffit sans aucun doute au moins pour (examiner) ces lois principales"*. *"Donc, nous avons tout à fait la capacité de voir ces lois, de les étudier, de les adopter dans un délai d'une session"*, a-t-il dit. Rappelant, dans ce contexte, que les choses sont *"suffisamment mûrées"*, le président de l'APN a indiqué qu'il ne faut pas oublier qu'il y a un programme sur lequel a été élu et réélu le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. *"Dans ce programme, sont inscrites toutes ces réformes et tout cet approfondissement du processus démocratique"*, a ajouté M. Ziari, expliquant que *"tout a été déjà écrit et envisagé"* que ce soit la révision de la loi sur les partis, les lois sur les associations et l'information, sur les modes de scrutin, ainsi que la révision constitutionnelle elle-même. Après avoir souligné le caractère *"important"* de cette session, M. Ziari a affirmé que l'examen de ces projets de lois et de ce corpus législatif correspond aux *"engagements pris par le chef de l'Etat devant nos concitoyens d'aller dans*



le sens des réformes et de l'approfondissement du processus démocratique en Algérie et du renforcement de l'Etat de droit". Il a également rappelé que ce sont les partis qui concourent, dans un cadre organisé, à l'exercice de la démocratie dans tous les pays du monde, relevant que, dans ce domaine,

"légiférer c'est contribuer à approfondir le processus démocratique". Le président de l'APN a, en outre, constaté que le processus législatif est une action *"continue"*, étant donné que l'Etat de droit est une *"construction permanente"* qui ne se fait pas une bonne fois pour toute et s'arrête après. Interrogé sur la conformité des différents textes de lois inscrits à l'ordre du jour de la session parlementaire, avec les réformes globales initiées par le chef de l'Etat, M. Ziari a souhaité que l'adoption de ces lois fasse *"l'objet du consensus le plus large possible"*. *"Pour ces lois-là, le mieux est que la majorité elle-même prenne en considération les propositions de l'opposition pour aboutir à des textes qui satisfassent au mieux le plus grand nombre possible"* de parties, a notamment déclaré M. Ziari. A cet effet, il a rappelé les propos du président Bouteflika, qui avait insisté lors du dernier Conseil des ministres sur l'importance de *"se départir de l'égoïsme partisan"*. Ce qui, selon M. Ziari, donne un caractère *"un peu particulier"* de ces projets de loi et de la phase dans laquelle

ils interviennent. *"Effectivement, il faut qu'on aille au-delà des intérêts étroits et partisans (...) pour adopter des lois qui puissent satisfaire le plus grand nombre possible"*, a ajouté le président de l'APN. Pour ce qui est de la prise en charge des préoccupations de toutes les parties dans l'élaboration des textes de lois et leur enrichissement, le président de l'APN, qui s'est appuyé sur les affirmations du ministère de l'Intérieur, a indiqué que les projets de loi, tels qu'ils ont été présentés par le gouvernement, *"ont essayé de prendre en compte entre 70 à 90 % des propositions faites dans le cadre des consultations"* et ce, au moment où la commission juridique de l'APN a la latitude d'écouter encore ceux qui veulent faire des propositions. Invitant également les partis politiques, même ceux qui n'ont pas de représentants au sein du Parlement, à faire leurs propositions devant la commission juridique, M. Ziari a affirmé : *"Nous trouvons, dans ces lois, toutes les améliorations souhaitées par la majeure partie des intervenants sur la scène politique"*. **R. N.**

CONCLUSION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'AUGMENTATION DES PRIX

En attendant le concret

rapport, le président de la chambre basse du Parlement affirme «attendre les conclusions de la commission d'enquête». «Conformément à la loi, j'adresserai ce rapport à qui de droit et en particulier, bien sûr, au président de la République, évidemment», a-t-il ajouté. Après avoir précisé qu'il ignore jusque-là les conclusions de la commission, étant donné que son travail n'est pas encore fini, le président de l'APN a mis l'accent sur l'enjeu et l'objectif de la commission, dont le travail est en train de se faire dans «la transparence la plus possible» en vue de situer les responsabilités tant au niveau des textes réglementaires, qu'au niveau des intervenants ou des opérateurs économiques

privés ou publics. «C'est donc essayer d'identifier avec plus de précision possible les causes et les mécanismes qui ont abouti à cela (l'augmentation des prix) pour éviter que cela ne se reproduise et de prendre les mesures réglementaires ou législatives sur la base des conclusions de cette commission», a-t-il, notamment, expliqué. «Je dis que cette enquête n'a rien à voir avec les troubles qui ont eu lieu. Son objectif est de savoir pourquoi il y a eu des excès des prix de ces matières premières. C'est-à-dire comment se fait-il que le contrôle du marché de ces produits de première nécessité n'a pas évité les problèmes qui se sont posés en conséquence», s'est-il interrogé. **R. N.**

QUOTA POUR LES FEMMES DANS LES LISTES ÉLECTORALES

Les partis dos au mur

PAR KAMAL HAMED

La question des quotas pour les femmes dans les listes électorales est, apparemment, mal perçue par les partis politiques. Ces derniers nourrissent, en effet, craintes et appréhensions car la mise en application de cette disposition qui contient le projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes au sein des assemblées élues, est loin d'être une simple sinécure. A quelques mois des élections législatives, prévues au mois d'avril, et à une année des élections locales, cette disposition suscite d'ores et déjà une «sourde opposition» de la majorité des députés. Ce projet de loi, qui entre dans le cadre des réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Boutefflika, au même titre que d'autres projets à l'exemple de ceux relatifs aux élections, aux partis politiques ou à l'information, risque ainsi de subir moult amendements lorsqu'il sera soumis à l'examen de la plénière de l'APN. Des amendements à même de vider ce projet de sa quintessence et, par voie de conséquence, de «contrarier» la volonté clairement affichée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de promouvoir réellement la participation de la femme à la vie politique nationale. Cette volon-

té s'est exprimée, d'abord, faut-il le rappeler, à travers l'amendement de la Constitution intervenu le 12 novembre 2008, et, d'ailleurs, le projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes au sein des assemblées élues, n'est que la résultante de l'article 31 bis de la loi fondamentale. Avec «l'irruption» en masse de la femme dans les assemblées élues, la prééminence de la gent masculine subira, inévitablement, des contre-coups. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que les députés, dont la majorité, pour ne pas dire tous, nourrissent l'ambition de se porter de nouveau candidats pour les prochaines législatives, voient d'un mauvais œil cette disposition d'octroyer un quota de 33% pour les femmes dans les listes électorales. Et c'est aussi pour cette raison qu'ils comptent introduire des amendements en vue de revoir nettement à la baisse ce pourcentage qu'ils considèrent comme assez élevé. Ceci pour pouvoir, à l'évidence, avoir plus de chances de figurer en bonne place dans les listes électorales de leurs partis respectifs et, pourquoi pas, assurer un siège dans une assemblée. Bien sûr, à ce titre, c'est l'APN qui fait saliver le plus les prétendants. Les députés, toutes tendances politiques confondues, seraient prêts à ramener ce pourcentage jusqu'à 10 ou 15%seulement. Selon ce qui a filtré des coulisses de

la chambre basse, des tractations tous azimuts seraient en cours entre des députés affiliés à différents groupes parlementaires. Les états-majors des partis politiques, notamment ceux affiliés à l'alliance présidentielle, auront peut-être du mal gérer leurs troupes sur ce plan. On comprend dès lors pourquoi cette problématique a été au centre des réunions tenues par Ahmed Ouyahia, le secrétaire général du RND, et Abdelaziz Belkhadem, le secrétaire général du FLN, avec les groupes parlementaires de leurs partis. Ahmed Ouyahia, qui s'est réuni samedi dernier à huis clos avec les députés et les sénateurs du RND, leur a expressément recommandé d'adopter tous les projets de loi, y compris, donc, celui relatif à l'élargissement de la participation de la femme dans les assemblées élues, sans introduire des amendements qui peuvent toucher au fond des textes. Abdelaziz Belkhadem l'a précédé dans cet exercice puisque, lui aussi, en fait de même avec les députés et les sénateurs de son parti lorsqu'il s'est réuni avec eux il y a quelques jours de cela. Le premier responsable du FLN, qui s'est toujours déclaré contre le principe même de la politique des quotas, a, en effet, tenu à dissiper les craintes des députés. Ces craintes ne sont pas, cependant, le propre de députés puisque c'est le même cas pour les partis poitiques qui sont loin d'avoir suffisamment de

troupes féminines. En effet, à l'exception peut-être du FLN et, à un degré moindre, le RND, qui pourraient souscrire à cette obligation de 33%, non sans de grandes difficultés, les autres partis ne le pourraient certainement pas. **K. H.**

ISSERS (BOUMERDÈS) Des villageois ferment le CW 151

La rentrée sociale débute par la contestation dans la wilaya de Boumerdès. Protestant contre la hausse des prix de transport, plusieurs dizaines d'habitants du village Teurfa, dans la commune des Issers, ont fermé, à l'aide de troncs d'arbres et autres objets hétéroclites, le CW 151, afin de faire entendre leur voix. Ils réclament le rétablissement de l'ancien tarif du ticket. Le prix du ticket a été augmenté de 5 DA et les transporteurs le jugent dérisoire vis-à-vis des charges liées, notamment, au réseau routier dégradé et aux multiples pannes qui peuvent survenir. De même, les habitants du village louanoughen ont exprimé leur colère contre l'augmentation des prix de transport à 25 DA. Ils jugent cette hausse injustifiée d'autant que les transporteurs ont réagi sans consulter les services de la direction des transports, seuls, habilités à augmenter les prix. Les protestataires évoquent, également, l'anarchie qui couve le secteur de transport, notamment lorsque le voyageur fait face seul au diktat de certains transporteurs profitant l'absence totale de contrôle. Ce problème accentuera, selon eux, la crise de transport dans la région particulièrement en cette période de rentrée scolaire où le ramassage scolaire fait défaut. Ces villageois ont dénoncé l'attitude des autorités locales qui, selon eux, n'ont rien fait pour apaiser le calvaire des villageois, notamment en ce qui concerne la résolution des problèmes inhérents à l'alimentation en eau potable. La crise d'eau potable perdue depuis près de 5 mois et les habitants dénoncent les responsables locaux qui n'ont pas tenu leurs promesses. **T. O.**

M. B.

POUR FACILITER LEUR RÉGULARISATION DANS LE PAYS D'ACCUEIL

Des passeports d'une année de validité pour nos ressortissants

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Une réunion des consuls généraux et consuls d'Algérie en Europe, présidée par le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, s'est tenue lundi à Paris pour procéder à une évaluation de la situation de la communauté nationale, au terme de la saison estivale écoulée. Les prestations de l'appareil consulaire dans la gestion de la situation de crise vécue en juillet dernier par la communauté nationale, suite à la grève décidée par le personnel navigant commercial de la compagnie Air Algérie, a été particulièrement examinée au cours de cette réunion, a précisé le secrétaire d'Etat lors d'un point de presse au siège de l'ambassade d'Algérie peu après la réunion, avec les représentants de la presse algérienne à Paris. *"Un programme à court terme a été décidé à la faveur de cette réunion en direction de la communauté résultant des constats dégagés, comprenant deux volets, à savoir l'accueil en Algérie et la situation en Europe"*, a-t-il dit. Le dispositif d'accueil en Algérie de la communauté nationale a ainsi été évalué et un pre-

mier bilan a été dégagé à Alger au sein du Comité national ministériel de facilitation, a précisé le secrétaire d'Etat, ajoutant que ce bilan partiel a été publié sur le site Internet du secrétariat, *"dans l'intention de livrer un message à la communauté qui est invitée à vérifier à son tour si l'appréciation faite de la situation correspond à la réalité"*, a-t-il indiqué. Les efforts engagés pour mettre à contribution les services des Douanes pour le lancement d'un site dédié à la réglementation douanière pour donner davantage de transparence à l'information au profit de la communauté nationale, y compris les moyens de recours, ont également été examinés au cours de cette réunion de travail, a ajouté M. Benatallah. S'agissant de l'accueil de la communauté dans le pays de résidence en Europe, M. Benatallah a noté que ce volet comprend l'aspect des formalités consulaires, relevant que *"des rushes ont été constatés pour le renouvellement des documents de voyages"*. L'autre aspect cité concerne le dispositif à mettre en place à court terme, en tirant les leçons de la crise vécue au mois de juillet, suite à la grève du personnel navigant commercial de la compagnie Air Algérie *"qui a pris*

de court les autorités algériennes en Algérie et les services consulaires", et les mesures à prendre au cas où des problèmes de cette nature se répèteraient à l'avenir, a indiqué le secrétaire d'Etat : *"Il faudra dupliquer le mécanisme que nous avons en Algérie, en mettant en place une cellule qui travaillera tout au long de la saison et engagera toutes les institutions impliquées dans la prise en charge de la communauté nationale en collaboration avec les associations"*, a-t-il poursuivi. Un autre élément du programme de travail pour l'année à venir a également été dégagé au cours de cette réunion, a précisé le secrétaire d'Etat, évoquant notamment l'introduction, à compter du 23 novembre 2011, du passeport biométrique, *"dont la procédure d'établissement diffère totalement de la formule classique et qui introduira de longs délais d'attente qui n'existent pas actuellement"*. Par ailleurs, des passeports d'une année de validité seront délivrés aux ressortissants algériens établis à l'étranger dans le but de leur faciliter l'octroi des titres de séjour dans leurs pays d'accueil respectifs, a également indiqué M. Benatallah.

NOUVEAU DISPOSITIF DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LAIT

La tutelle satisfaite de l'adhésion des laiteries

La majorité des laiteries ont intégré le nouveau dispositif de développement de la production nationale de lait, a indiqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, appelant les autres laiteries à l'intégrer pour pouvoir bénéficier des avantages qu'offre l'Etat pour développer cette filière.

PAR INES AMROUDE

Mis en place en janvier 2011, le nouveau dispositif de développement de la filière lait exige des transformateurs qui y adhèrent d'intégrer le lait cru dans leur processus de transformation. Une condition, parmi d'autres, liant la laiterie à l'Office national interprofessionnel de lait (ONIL), qui encadre ce dis-



positif.

Les laiteries qui n'arrivent pas encore à intégrer le lait cru dans la production du lait pasteurisé vendu au consommateur à un prix administré de 25 DA/litre, doivent justifier cela avec des "raisons valables" qui les empêchant de collecter le lait cru, a indiqué le ministre lors d'une réunion de concertation regroupant les membres du Conseil interprofessionnel du lait (CIL).

Parmi celles-ci, certaines sont situées dans des zones géographiques où il n'y a pas d'élevage et où les conditions de collecte sont difficiles. Néanmoins elles peuvent s'impliquer dans le développement de la filière par des formations des acteurs et la vulgarisation, a souligné M. Benaïssa.

"Il faut qu'ils (les transformateurs) comprennent que leur avenir dépend de la production nationale", a-t-il dit, rapporte l'APS.

La filière compte 120 laiteries dont 15 appartiennent au secteur public.

Quelque 26.000 éleveurs sont liés par des contrats avec les transformateurs, qui gèrent la subvention de l'Etat accordée à chaque maillon de la filière. Le ministre s'est réjoui des résultats *"positifs"* obtenus depuis la mise en œuvre de ce dispositif tel que le développement de la collecte et l'initiative des opérateurs aussi bien publics que privés à développer l'aliment

de bétail en vue d'augmenter la productivité et réduire leur dépendance du marché de la poudre de lait.

Pour rappel, le dispositif est mis en place à travers deux contrats spécifiques. Le premier contrat porte sur l'acquisition par les laiteries d'une quantité de poudre de lait subventionnée en contrepartie d'un engagement pour le transformer dans les conditions d'hygiène requises, le mettre à la disposition des citoyens aux normes réglementaires et au prix de 25 DA.

Le second contrat consiste en l'engagement de la laiterie à collecter le lait cru, à le pasteuriser et à le revendre à des prix libres moyennant une information distincte et lisible sur le sachet. En contrepartie, la laiterie bénéficiera de la prime d'intégration de 4 DA et, si elle renonce à la poudre de lait importée et n'utilise que le lait cru, elle verra sa prime d'intégration passer à 6 DA pour le litre de lait intégré. Le ministre a relevé également plusieurs indicateurs *"qui sont au vert"* dans la filière comme celui de la collecte en constante augmentation et l'engagement de certains éleveurs et investisseurs dans la culture de la luzerne, le trèfle ou le maïs. Ce sont des *"facteurs positifs"* qu'il faut encourager et accompagner en vue de contribuer à l'amélioration de l'alimentation de bétail, dont les prix ont fortement augmenté ces deux dernières années à cause de la sécheresse. La hausse des prix de l'aliment était parmi les préoccupations soulevées par les membres des Comités régionaux interprofessionnels du lait (CRIL) qui sont en nombre de 9 comités. Les éleveurs ont également demandé l'allègement des procédures de mise en œuvre du crédit fédératif pour investir dans la filière, appelant aussi les transformateurs de céréales à s'impliquer dans l'approvisionnement des éleveurs en son, en réduisant les prix jugés *"élevés"*.

I. A.

TRAVAIL LOCAL DANS LES SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT

Des experts préconisent la création d'ateliers

Le délégué du développement local auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelkader Khelil, a appelé, lundi à Mostaganem, à la création d'ateliers de travail locaux pour l'élaboration d'un schéma directeur à moyen et long termes dans tous les secteurs de développement.

M. Khelil a souligné que ces ateliers, regroupant la société civile, les comités de quartier, les associations, les fédérations, les chambres interprofessionnelles et les directions concernées, seront couronnés par l'élaboration d'une feuille de route ou "projet de société" pour les projets d'avenir en impliquant le citoyen dans la prise de décision. Il a expliqué, à l'ouverture d'une journée d'étude sur *"La bonne gouvernance et le développement local"*, en présence des autorités locales, des élus et des représentants de la société civile, que ce schéma directeur permettra de

concrétiser un développement durable répondant aux besoins et aux aspirations du citoyen. Le même responsable a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer des programmes dans un cadre de concertation en prenant en considération les spécificités de la région, tout en soulignant que *"le développement local est un processus organisationnel et une pratique collective"*. La vision de proximité, la conception des projets, la concrétisation d'ateliers prospectifs, le recours à l'expertise et à la valorisation des ressources humaines sont des éléments qu'il faut intégrer, afin de relever les défis de développement, a-t-il dit, affirmant qu'avec cette méthode, *"les collectivités locales seront en mesure d'apporter une valeur ajoutée à l'effort d'investissement consenti par l'Etat"*. Il a présenté, à cette occasion, un bilan des projets réalisés dans la wilaya de Mostaganem durant la

période allant de 1999 à 2010. Les représentants de la société civile ont présenté, à leur tour, une série de propositions ayant trait notamment à l'implication des notables des zones éloignées et rurales au niveau des assemblées élues et la préservation des eaux souterraines du plateau de Mostaganem contre l'exploitation sauvage et la pollution, le soutien de l'irrigation et la contribution à l'amélioration de la production, ainsi que la création d'un nouveau pôle industriel dans la wilaya pourvoyeur de nouveaux postes d'emploi. M. Kelil a inspecté plusieurs projets de développement dans la wilaya, à l'instar de la faculté de médecine d'une capacité d'accueil de 4.000 places pédagogiques en cours de réalisation, du port de pêche et de plaisance de Salamandre, ainsi que le projet de réalisation d'un troisième bassin au port de Mostaganem.

R. E.

FRETS MARITIMES SECS

Les prix marquent le pas

Les prix des transports maritimes de matières sèches étaient stables la semaine dernière après six semaines de hausse consécutives, dans un marché qui reste toutefois soutenu par la forte demande chinoise de minerais. L'indice composite Baltic Dry Index (BDI), moyenne des prix pratiqués sur 24 routes de transport en vrac de matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales), a fini vendredi à 1.814 points contre 1.838 points sept jours auparavant.

Mais les cours pourraient rebondir dans un marché des frets dynamisé par la robuste demande de la Chine, premier pays importateur de métaux industriels et de minerai de fer. *"Sur les huit premiers mois de l'année 2011, la Chine a importé 447 millions de tonnes de minerai de fer*

au total, soit un bond de 10,6% en un an, et cette activité accrue se reflète dans l'envolée récente du BDI", précisent des analystes.

Le Baltic Capesize Index (BCI), qui compile les prix des "capesize" (ces navires forcés à cause de leurs grandes dimensions de naviguer au large des caps Horn et de Bonne-Espérance au lieu d'emprunter les canaux de Panama et de Suez), a terminé à 3.008 points contre 3.185 points le vendredi précédent. Par ailleurs, le Baltic Panamax Index (BPI), qui comporte sept routes (la plupart pour les céréales) empruntées par les navires adaptés aux dimensions du canal de Panama, a mieux résisté, finissant à 1.746 points, contre 1.685 points une semaine auparavant. Quant aux prix des transports pétro-

liers, ils ont évolué en rangs dispersés, hésitant entre une offre de tonnage surabondante, la morosité des perspectives de demande pétrolière mondiale, et le recul des prix du baril de brut rendant le carburant moins cher, et donc le recours au fret plus attractif.

L'indice Baltic Dirty Tanker Index (BDTI), moyenne des taux pratiqués sur onze routes de transport de pétrole brut, a terminé vendredi à 681 points contre 672 points sept jours auparavant. Pour l'indice Baltic Clean Tanker Index (BCTI), moyenne des prix pratiqués sur cinq routes de produits pétroliers raffinés (essence, gaz liquéfié, fioul de chauffage, etc.), il a fini à 646 points, son plus bas niveau depuis février, contre 659 points la semaine précédente.

L'euro chute après la dégradation de la note de l'Italie

L'euro chutait face au dollar, hier, les investisseurs redoutant une extension de la crise de la dette en zone euro après la dégradation de la note souveraine de l'Italie par l'agence de notation américaine Standard & Poor's. L'euro valait 1,3613 dollar contre 1,3692 dollar. L'euro creusait également ses pertes face au yen, à 104,20 yens contre 104,87 yens lundi. Le billet vert se stabilisait face à la devise nippone à 76,54 yens contre 76,59 yens lundi. La décision de l'agence de notation lundi soir a entraîné une diminution de l'appétit pour le risque et entraîné des ventes importantes de devises. Standard and Poor's a abaissé la note de solvabilité de l'Italie d'un cran, de "A+" à "A" en raison de "l'affaiblissement des perspectives de croissance de l'Italie". Les marchés surveilleront également ce qui sera annoncé mercredi par la Fed, la Réserve fédérale américaine, dont le Comité de politique monétaire doit décider à l'issue de deux jours de réunions s'il augmente ou non son soutien à l'économie. Ces décisions seront très scrutées, au moment où le président Barack Obama a proposé des mesures supplémentaires pour réduire le déficit du pays. Le franc suisse augmentait face à l'euro, à 1,2064 franc suisse pour un euro, mais baissait contre le billet vert à 0,8862 franc suisse pour un dollar. La livre britannique montait face à l'euro à 86,88 pence pour un euro, et baissait face au billet vert à 1,5668 dollar.

BISKRA

Ouverture d'un parc d'attraction et de loisirs itinérant

Un parc d'attraction et de loisirs itinérant a été ouvert samedi dernier à Biskra, provoquant une affluence particulière de la part des enfants venus en compagnie de leurs parents apprécier les jeux et les manèges proposés.

Ce parc mobile a été installé sur la place El-Houria, à l'initiative d'une institution privée à caractère social, ont précisé les organisateurs faisant part de l'impact de cette action dans la redynamisation des activités de loisirs et de détente dans la capitale des Zibans.

Cette initiative, première du genre dans cette wilaya, a donné lieu à une "très large satisfaction" des parents qui ont beaucoup apprécié "les avantages psychologiques d'une telle initiative" pour le bien-être de leurs enfants.

De son côté, le président de l'association locale de bienfaisance chargé de la gestion de cet espace de détente a indiqué que l'organisation de cette manifestation dédiée aux enfants s'inscrit dans le cadre d'un programme d'animation devant se généraliser pour toucher plusieurs communes de la wilaya.

Tout en faisant part du cachet de solidarité que revêt cette manifestation, M. Abdelmadjid Khiri a indiqué que ce parc d'attraction mobile restera ouvert pendant trois jours au grand bonheur des enfants de la ville de Biskra qui manque cruellement d'espaces similaires.

Le même responsable a fait part dans ce contexte de la création par la Chambre de Commerce et d'industrie "Zibans" en collaboration avec le commissariat des Scouts musulmans algériens (SMA) et le comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA), d'un fonds de solidarité pour aider financièrement des enfants issus de familles nécessiteuses.

Des cadeaux symboliques ont été remis à tous les enfants qui ont visité le parc d'attraction mobile dont l'accès a été offert gracieusement.

ANNABA

Acquisition de 85 petites embarcations de pêche

Pas moins de 85 autorisations pour l'acquisition de petites embarcations de pêche viennent d'être accordées à Annaba dans le cadre du développement et de la promotion des investissements dans le secteur de la pêche et des ressources halieutiques, a-t-on appris samedi d'un responsable du secteur. Ces petites embarcations qui vont renforcer la flottille de pêche, composée actuellement de plus de 480 sardiniers, chalutiers et petits métiers, opéreront dans les ports de pêche de La Grenouillère du chef-lieu de wilaya et de Chetaïbi ainsi que dans les plages d'échouage de Aïn Barbar (Seraïdi), Sidi Salem (El-Bouni) et la Caroube (Annaba), a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

D'autres possibilités d'investissement existent encore dans le secteur, a ajouté le responsable, mettant l'accent sur la disponibilité des pouvoirs publics à accompagner les porteurs de projets dans le secteur.

Avec un effectif de près de 3.600 personnes, la flottille de pêche actuelle réalise annuellement des productions tournant autour de 8.500 tonnes de poissons, toutes espèces confondues, a fait savoir la même source, estimant que ce chiffre reste "en deçà de l'objectif prévisionnel de 10.000 tonnes de poissons par an".

APS

CONSTANTINE, PROMOTION DE LA SOUS-TRAITANCE DANS L'INDUSTRIE MÉCANIQUE

Deux zones d'activités bientôt aménagées

La Directeur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement a annoncé l'aménagement prochain de deux zones d'activités destinées à la promotion de la sous-traitance dans l'industrie mécanique à Constantine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec cette création, les petites entreprises spécialisées dans le secteur de la sous-traitance mécanique trouveront un "terrain propice" pour la promotion de leurs activités, a souligné M. Nadjib Achouri au cours d'une conférence de presse tenue la veille du 1er Salon national de la sous-traitance mécanique qui se tient à Constantine depuis le 19 septembre et ce, jusqu'au 22 du même mois.

Les deux aires en question seront aménagées à proximité des deux pôles mécaniques de Aïn Smara et d'Oued Hamimime, dans la commune d'El-Khroub, a précisé le même responsable à l'APS, faisant part de "l'impact important" de ce projet sur le développement de l'industrie mécanique dans la wilaya.

Les micro-entreprises spécialisées dans les différentes formes de la sous-traitance mécanique "n'auront plus, grâce à ces zones d'activités, à souffrir du problème du foncier qui menaçait leur existence sur le marché local de l'industrie", a estimé M. Achouri, précisant qu'il existe encore des terrains qui pourront être exploités en



fonction des besoins exprimés par les entreprises spécialisées en la matière.

La mise à la disposition de ces micro-entreprises de terrains adaptés à leurs activités devra donner un "second souffle" à l'industrie mécanique, "boudée" par les jeunes porteurs de projets en raison du manque de perspectives réelles, a encore souligné à l'APS M. Achouri, selon qui, un "comité technique de suivi" composé de représentants de la direction de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement et de la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel sera bientôt installé pour superviser la réalisation de cet important projet.

Dans ce contexte, il a affirmé à l'APS que ce comité devra intervenir dans toutes les phases d'aménagement pour équiper ces deux zones d'activités d'infrastructures complètes, adaptées aux besoins spéci-

fiques des micro-entreprises spécialisées dans le domaine de la sous-traitance mécanique.

Revenant sur le 1er Salon national de la sous-traitance mécanique, M. Achouri s'est attardé sur les perspectives de cette rencontre devant permettre, selon lui, l'amélioration du taux d'intégration de l'industrie nationale et la réduction des coûts liés à la sous-traitance étrangère, entre autres.

Selon l'APS, cet événement national, organisé conjointement par la direction de l'Industrie et de la PME, l'université de Mentouri et la Chambre du commerce et de l'industrie Rhumel, voit la participation de plusieurs entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'industrie ainsi que des universitaires et autres invités venus de plusieurs pays étrangers.

B. M.

NAÂMA, IRRIGATION DE PÉRIMÈTRES MIS EN VALEUR

Réception de trois retenues collinaires



Trois retenues collinaires destinées à l'irrigation des périmètres de mise en valeur agricole viennent d'être réceptionnées dans la wilaya de Naâma, a

annoncé la Direction locale des Ressources en eau. Ces retenues, d'une capacité de stockage de 600.000 m3 chacune, permettant d'irriguer une superficie de plus de 350

hectares, ont été réalisées dans les localités de Messif (commune de Asla), Olgueg (commune de Sfisfifa) et Meskhassa (commune d'El-Kasdir).

A ces ouvrages, inscrits dans le cadre du programme de développement des régions des Hauts-Plateaux, viendront s'ajouter deux autres retenues d'eau en cours de réalisation dans les régions de Herchaya et Tellat, en appoint aux ressources hydriques tirées des forages et destinées à l'extension des surfaces irriguées, a ajouté la même Direction. Ce programme, inscrit durant la période 2003-2008, visant une optimisation de l'exploitation des eaux de ruissellement et à une réalimentation des aquifères supérieurs, est susceptible d'entraîner une hausse de la production agricole et des cultures fourragères ainsi que le développement de l'arboriculture fruitière adaptée au climat de la région, de nature steppique et semi-saharienne.

La direction des Ressources en eau de la wilaya annonce aussi la réalisation, à l'horizon 2014, de trois petits barrages dans le but d'accroître les potentialités d'irrigation agricole dans les daïras de Mekmène Benamar et de Moghrar, à même de permettre l'irrigation de 400 hectares de terres agricoles.

APS

TIZI-OUZOU

La ville retrouve son lustre d'antan

Finalement, la délocalisation des stations de transport en dehors du chef-lieu a donné lieu à des résultats satisfaisants. La ville de Tizi-Ouzou a complètement changé de look ces dernières semaines et il fait plutôt bon d'y circuler librement et d'y vivre tant le rythme est agréable.

PAR LOUNES BOUGACI

La délocalisation des stations de transport, ajoutée à l'éradication totale du commerce informel sans oublier les plusieurs opérations de volontariat initiées et supervisées par Abdelkader Bouazghi, le wali, en personne, ont donné leurs fruits. Les efforts de l'ensemble de ces actions ne sont pas restés vains. Les résultats sont plus que palpables. Le premier constat à faire est la baisse sensible de la pression sur la ville des Genêts et ce, en dépit de l'ambiance des grands jours que crée les rentrées sociale et scolaire.

Les interminables bouchons de véhicules sont inexistantes pour l'instant grâce au fait que les milliers de fourgons de transports n'accèdent plus au centre-ville. Pour chaque destination, des espaces sont aménagés en dehors de la ville. Ce qui permet à cette dernière et à ses habitants de respirer un tant soit peu. C'est la première fois depuis des années que le Boulevard Lamali Mohamed qui longe le Centre hospitalo-universitaire Nedir est devenu libre à la circulation.

Ce dernier était squatté pendant des années par les trabendistes de tous bords qui étalaient leurs marchandises de toutes sortes à même les trottoirs et sur une partie de la chaussée. Les piétons étaient contraints de marcher carrément sur une partie de la chaussée car aucun centimètre de libre n'existait sur les trottoirs. Actuellement, et grâce aux efforts fournis par les autorités locales, mais aussi par les



services de sécurité, la situation est maîtrisée et les choses sont complètement rentrées dans l'ordre. Les ambulances, transportant des malades dans un état grave, ne peinent plus pour atterrir à l'intérieur de l'hôpital. Le Boulevard Lamali est complètement dégagé au grand bonheur de ses usagers mais aussi de celui des habitants de la cité des Genêts qui étaient également pénalisés par la situation cacophonique qui y régnait auparavant.

Au niveau de Mdouha, la ville a aussi retrouvé son calme d'antan après la délocalisation des stations de transports des daïras de Ouaguenoun, Makouda et Tigzirt. Les habitants de ces deux dernières localités prennent désormais le bus à partir de l'ancienne gare routière alors que les transporteurs de Ouaguenoun sont fixés au niveau de la nouvelle station de Timizart Loghbar.

Le quartier Mdouha a retrouvé son lustre de l'ancien temps et ses habitants ne cachent pas leur satisfaction avec ce retour à la sérénité et surtout à la sécurité car

avant, les voleurs à la tire avaient fait de cette station de transport un véritable repaire. Cette satisfaction n'est guère partagée par les commerçants de ce quartier. «Depuis que la station de transport a été délocalisée, les clients que nous recevons se comptent sur le bout des doigts», nous confie un pâtissier du coin. Il est vrai que la délocalisation de ces stations a entraîné une baisse sensible de l'activité commerciale dans le quartier de Mdouha, mais nul ne peut nier qu'en matière de gestion de la cité, il existe des priorités qui ne peuvent pas attendre.

Au niveau de l'entrée Est de la ville des Genêts, les stations des localités de Ain Hammam, Larbâa Nath Irathen, Fréha et Ouacif ont été délocalisées depuis un mois. Depuis, les bouchons infinis qui se formaient à partir du lieu dit la Pompe Chabane ont pratiquement disparu. Ce qui rend, bien entendu, la circulation très fluide même durant les journées de réception et pendant les heures de pointe.

L. B.

AIN BESSAM (BOUIRA)

Lancement de la réalisation d'un marché de gros de fruits et légumes

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a procédé, mardi dernier, à Ain Bessam (Bouira) à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un marché de gros de fruits et légumes s'étalant sur une emprise de plus de trois hectares extensible à 10.

Cet espace commercial est constitué, selon sa fiche technique, de deux grands entrepôts de 30 locaux chacun, de structures administratives et autres de servitudes nécessaires pour ce type d'équipement, d'un coût global estimé à 220 millions de DA.

A sa concrétisation, ce marché de gros

des fruits et légumes jouera le rôle, de par son emplacement stratégique, de pôle agricole pour des échanges commerciaux entre les différentes wilayas du pays.

Sur site, le ministre a insisté pour la dotation de cet espace de toutes les commodités requises par sa fonctionnalité, dont des structures d'hébergement et de restauration, pour éviter que de pareilles installations "soient improvisées d'une manière anarchique en ce lieu", a-t-il souligné.

Une enveloppe de 10 milliards de DA a été allouée à la faveur du plan quinquennal 2010-2014 pour répondre à toutes les ini-

tatives locales dans le secteur commercial, a indiqué le ministre qui a fait état de "la promulgation prochaine" d'un décret exécutif portant organisation de la gestion des marchés de gros. Dans la ville de Bouira, M. Benbada a procédé à l'ouverture d'un nouveau marché de proximité de fruits et légumes contenant 15 locaux et 52 rayons, et ce, avant d'inaugurer, non loin de là, un centre commercial privé. Un Centre commercial nommé "Uno Shopping Center" appartenant au Groupe Cevital, sis au centre ville de Bouira, a été également inauguré par le ministre.

APS

TADMAÏT

La pénurie d'eau persiste

La pénurie d'eau continue de pénaliser plusieurs communes et villages de la wilaya de Tizi-Ouzou et ce, depuis le début de l'été 2011. Dans la commune de Tadmaït, distante d'une vingtaine de kilomètres, le problème épineux de la rareté de l'eau potable touche plusieurs villages. Il s'agit entre autres des villages d'Ait Chelmoun, Tala Benamane et Ichakalen. Des habitants de ces derniers nous ont confié que l'eau n'a pas coulé de leurs robinets et ce, depuis pas moins de cinq semaines. A l'instar des autres localités de la wilaya touchées par le même problème, les habitants qui ont eu à protester à maintes reprises auprès des autorités ont eu à chaque reprise droit à des promesses éphémères et sans lendemain. Dans ces localités, un réseau d'AEP a été mis en service par l'Algérienne des eaux mais régulièrement, il fait l'objet de plusieurs pannes au niveau des pompes à eau. Ce qui engendre un véritable calvaire pour la population qui ne sait plus à quel saint se vouer. En dernier recours, les habitants de ces villages ont décidé de saisir le wali de Tizi Ouzou afin d'intervenir pour le règlement de cette situation qui ne cesse de s'étirer dans la durée. Les citoyens écrivent au wali : « A chaque réclamation, que les villageois soulèvent en affirmant leur soif devant les autorités locales, la seule réponse évoquée par les responsables de l'ADE c'est que le problème est technique comme si la faute incombe à ses villageois. Il s'avère que des pompes à très faibles débit sont installées au niveau du château d'eau d'Ichekalen, ajustées de manière inappropriée chose qui nécessite votre intervention afin de dépêcher une commission d'enquête qui puisse remédier à cette situation qui n'a que trop duré». Par ailleurs, les mêmes conditions sont à relever dans la commune de Souk El Tenine. La pénurie touche plus particulièrement l'un des plus grands villages de cette commune, à savoir Sid Ali Moussa. Selon des habitants de ce village, les responsables leur ont promis que l'eau allaient être disponible quotidiennement dans leur village grâce notamment à la mise en service partielle du barrage de (wilaya de Bouira) Koudiat Aserdoun. Actuellement, les habitants du village Sid-Ali Moussa n'ont droit au liquide précieux qu'une fois tous les jours dans le meilleur des cas. Suite à la persistance de ce problème, les citoyens ont décidé de donner un délai aux responsables. Dans la mesure où une solution n'est pas dégagée dans moins d'une semaine, les concernés boycotteront le paiement des factures d'eau à l'ADE. Ceci, en attendant de passer à d'autres actions de protestation dans le but de se faire entendre.

PROTECTION CIVILE

8 nouvelles unités

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié récemment d'un projet de huit nouvelles unités de la Protection civile. Ces dernières seront réalisées dans plusieurs localités qui en étaient dépourvues. Ainsi, deux nouvelles unités seront réalisées dans la région d'Ath Douala et Tizi Ghennif. Des enveloppes financières de 73 millions DA et de 60 millions DA sont respectivement allouées à ces deux projets qui étaient inscrits depuis 2006. Par ailleurs, les localités de Bouzeguène, Boghni et Tizi Ouzou verront le lancement de trois projets similaires dans les prochains jours. C'est le cas aussi des communes de Makouda et Mekla. Chacune de ces cinq unités bénéficiera d'un budget de 60 millions de dinars. Quant au projet de l'unité d'Azeffoun, il aura droit à une enveloppe de 35 millions DA. Rappelons que la direction de la Protection civile a bénéficié d'un nouveau siège dans la localité de Bouhinoun, à cinq kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya depuis quatre mois.

L. B.

LIBYE

La formation du gouvernement transitoire reportée

L'annonce d'un gouvernement de transition en Libye a été reportée sine die, a annoncé dimanche 18 septembre à Benghazi le numéro 2 du Conseil national de transition (CNT), Mahmoud Jibril. De difficiles tractations étaient en cours dans la journée.

Mahmoud Jibril, qui fait office de Premier ministre du CNT en charge des affaires internationales, va rester à ce poste, a précisé un responsable du nouveau pouvoir à Tripoli sous couvert de l'anonymat. Le gouvernement devrait compter 34 ministres avec probablement deux femmes avec rang de ministre. Mais ce même responsable a fait état de "divergences" sur la composition du gouvernement, des membres de l'exécutif du CNT accusant M. Jibril, un ancien membre du

régime Kadhafi qui avait rallié la rébellion, de ne pas avoir consulté plusieurs partis politiques dont les Frères musulmans.

Ce gouvernement sera chargé de gérer la transition en attendant de nouvelles élections et la rédaction d'une nouvelle Constitution. Il sera aidé dans sa tâche par les Nations unies dont le Conseil de sécurité a annoncé la levée partielle du gel des avoirs libyens et l'envoi d'une mission de trois mois en Libye.



LÉGISLATION LIBYENNE

La Charia, principale source

Coupera-t-on bientôt la main des voleurs à Tripoli ? Depuis que Moustapha Abdeljalil, président du Conseil national de transition (CNT), a déclaré que la principale source de la législation libyenne serait la charia, l'Occident n'est plus qu'interrogations et inquiétude : et si on s'était trompés ? Et si en chassant Kadhafi, on avait fait place aux coupeurs de main ?

Du calme, rassurent les spécialistes du droit musulman contemporain.

L'instauration d'une constitution inspirée par la religion n'est pas une surprise. La Libye est un pays musulman, très conservateur. Les révolutionnaires libyens ont d'ailleurs fait référence à la charia dès le mois d'août.

Le chercheur en sciences politiques Saïd Haddad rappelle que la législation libyenne est basée sur le code islamique depuis 1994 et que le risque d'une application maximaliste de ses principes semble incertain :

« Les islamistes font et feront partie de la scène politique libyenne ; les Frères musulmans étaient une force d'opposition mais pour l'instant rien ne présage une dérive islamiste. »

Une « concession faite aux islamistes »

Dans la déclaration constitutionnelle, le CNT souligne que « l'islam est la religion, la charia islamique est la source principale de la législation » et que «

l'Etat garantit aux non-musulmans la liberté d'entreprendre leurs rituels religieux ».

Pour l'islamologue Eric Chaumont, cette « concession faite aux islamistes » ne sera pas forcément appliquée : « C'est exactement comme en Egypte où c'est le code Napoléon qui est appliqué alors que l'article 2 de la Constitution affirme que les principes de la charia sont la source principale de la législation

R. I.

FACE AU CONFLIT LIBYEN

Le Niger veut de l'aide

Les forces nigériennes ont besoin d'une aide étrangère en formation et en équipement pour faire face à la menace terroriste qui pourrait résulter du renversement de Mouammar Kadhafi en Libye, a estimé lundi le Président Mahamadou Issoufou. Niamey souhaite une issue rapide à ce conflit qui pèse sur ses échanges et sa sécurité, a-t-il souligné lors d'une conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève rapporte l'agence Reuters. Trois convois dans lesquels se trouvaient des membres de l'entourage du "guide" libyen ont pénétré au Niger depuis la chute de l'ancien régime. Parmi eux figurent Saadi Kadhafi, l'un des fils de l'ex-homme fort de Tripoli, le chef de ses services de sécurité et deux membres de son état-major. Tous sont désormais dans la capitale.

Les autorités nigériennes craignent que des armes abandonnées par les forces fidèles à Mouammar Kadhafi ne tombent entre les mains de mouvements extrémistes tels qu'Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Le gouvernement a d'ores et déjà demandé le concours des services de renseignement étrangers et des vols de reconnaissance pour surveiller les six millions de kilomètres carrés de désert du nord du pays. Des affrontements entre forces gouvernementales et membres présumés d'Aqmi y ont éclaté à deux reprises depuis le début du mois.

R. I./ Agences

Paris accusé d'avoir livré un véhicule permettant la fuite de Kadhafi

Une société française a fourni en 2008 au régime libyen, avec l'accord de l'Elysée, un véhicule 4/4 furtif ultrasécurisé pour assurer la protection des déplacements de son dirigeant, Mouammar Kadhafi, aujourd'hui en fuite, affirme le site Mediapart.

Ce 4/4 a été fabriqué par la société française Amesys (ex-I2E), filiale de Bull, et a été fourni à Tripoli par l'intermédiaire du Franco-Libanais Ziad Takieddine, par ailleurs inculpé dans le cadre d'une affaire liée aux attentats de Karachi, au Pakistan, écrit Mediapart. "La vente de ce matériel a bénéficié, dès 2007, de l'appui du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy [aujourd'hui président], et de son directeur de cabinet d'alors, Claude Guéant (actuel ministre de l'intérieur). L'engin a finalement été livré à partir de 2008, avec le feu vert, cette fois, de l'Elysée", selon le site d'information.

La présidence française a indiqué qu'elle ne souhaitait pas faire de commentaire. Le président Sarkozy a été le fer de lance de l'opération internationale en Libye menée depuis mars dernier. Mediapart détaille, documents à l'appui, les spécifications techniques de ce véhicule "livré aux Libyens, pour la somme de 4 millions d'euros". "Il s'agit d'un 4/4 ML blindé de chez Mercedes équipé d'une cage de



Faraday - qui protège les occupants des champs électriques extérieurs - et d'un dispositif électronique de brouillage capable de neutraliser toutes les fréquences radio dans un rayon de cent mètres autour du véhicule."

La vente de ce 4/4 a été, selon Mediapart, un des volets d'un contrat de sécurisation du régime libyen baptisé "Homeland Security Program", comprenant aussi des équipements de cryptage des communications du régime et d'espionnage d'Internet, signé en 2007 pour 26,5 millions d'euros et conclu par Bull-Amesys "grâce aux bons soins de M. Takieddine".

L'ONG Sherpa a déposé la semaine

passée une plainte visant Amesys, qu'elle soupçonne d'avoir vendu à la Libye en 2007 un système de surveillance à distance destiné à "traquer les forces rebelles".

Le camp Kadhafi affirme avoir capturé des Français

Le porte-parole de Mouammar Kadhafi affirme que 17 mercenaires, dont des "experts techniques" français et anglais, avaient été capturés à Bani Walid, l'un des derniers bastions tenus par les forces restées fidèles à Kadhafi. "Il s'agit d'experts techniques, avec parmi eux des officiers présents à titre consultatif", dit à la chaîne syrienne Arraï.

"La plupart d'entre eux sont des Français, il y a un ressortissant d'un pays d'Asie qui n'a pas été déterminé, deux Anglais et un Qatari", a-t-il précisé. Au ministère français des affaires étrangères, un porte-parole a dit n'avoir aucune information relative à la disparition ou à la capture de ressortissants français en Libye. Samedi, l'Otan et des responsables français et britanniques ont démenti des informations émanant de la chaîne syrienne qui affirmait que des soldats de l'Alliance atlantique avaient été capturés par les forces pro-Kadhafi.

R. I.

MAROC

Les prochaines législatives divisent l'alliance de gauche

La question de la participation aux élections législatives, prévues pour le 25 novembre au Maroc, divise l'Alliance de la gauche démocratique (AGD) tant les trois partis la composant ont pris des positions différentes par rapport à ce rendez-vous politique anticipé, intervenu après l'adoption d'une nouvelle constitution, le 1er juillet dernier.

Le Parti socialiste unifié (PSU), le Congrès national ittihadi (CNI) et le Parti de l'avant-garde démocratique et sociale (PADS), qui ont fait front pour appeler au boycott de la dernière consultation référendaire, ont affiché leurs divergences au sujet des prochaines législatives même s'ils s'accordent à dire que les conditions pour des élections libres et transparentes "ne sont toujours pas réunies".

Si le PSU a décidé, en fin de semaine dernière, de ne pas prendre part à la prochaine opération électorale en raison de "l'absence des conditions de la transparence et de l'honnêteté", le CNI a annoncé son intention d'y participer afin de militer pour "le changement et la réforme de l'intérieur des institutions" tandis que le PADS étudie encore la question.

Le PSU, qui a opté pour le boycott de ces élections, à la majorité écrasante de son conseil national, a souligné que cette décision correspondait parfaitement à la conjoncture politique actuelle qui impose au parti d'appeler les Marocains à faire de même.

"Participer aux élections dans une période de contestation politique historique est un suicide politique. Nous n'avons aucune certitude sur la participation au vote des Marocains et sur la durée de vie du prochain Parlement", a déclaré Mohamed Sassi, membre du bureau politique du parti lors de la réunion du conseil national.

Depuis le déclenchement des manifestations de rues, initiées par le mouvement du



20 Février, il y a exactement sept mois, pour réclamer des réformes démocratiques au Maroc, le PSU a toujours appuyé ses actions et ses revendications de changement, note-t-on. La décision de participation du CNI, au contraire de celle du PSU, a été dictée par une volonté d'opter pour une politique "constructive" à l'intérieur de l'Etat.

"Nous ne voulons pas nous limiter à faire entendre les revendications du peuple dans la rue seulement", a déclaré le secrétaire général du CNI, Laaziz Abdeslam au quotidien *Aujourd'hui le Maroc* en précisant "nous vou-

lons influencer les décisions politiques, économiques et sociales de l'intérieur des institutions". Quant au PADS, sa position concernant les prochaines échéances n'a pas été tranchée jusqu'à présent mais selon des observateurs au fait de la vie politique au Maroc, notamment des débats qui se déroulent actuellement dans ce parti, la tendance au sein des instances dirigeantes semble s'acheminer vers le boycott.

Au début du mois de septembre, l'AGD auquel s'est joint le Parti travailliste (PT) a refusé d'adhérer à une initiative politique

d'unification, lancée par cinq autres partis dont deux membres du gouvernement, afin de "coordonner leurs efforts avec toutes les forces démocratiques et modernistes et plus particulièrement les forces de gauche" dans l'optique des prochaines législatives.

Le PSU, le CNI, le PADS et le PT avaient estimé que l'initiative de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, gouvernemental), le Parti du progrès et du socialisme (PPS, gouvernemental), le Parti socialiste (PS), le Front des forces démocratiques (FFD) et le Parti de la gauche verte marocaine (PGV) était une démarche "inutile" vu la "divergence des visions".

Par ailleurs, le parti Annahj Addimocrati (la Voie démocratique, gauchiste), autre formation politique qui avait appelé au boycott du référendum pour la réforme constitutionnelle a, pour sa part, annoncé son refus de participer aux élections législatives.

Le conseil national de ce parti d'extrême gauche s'est dit prêt à œuvrer pour la formation d'un front de boycott des ces échéances électorales, prévues le 25 novembre. Les dernières législatives remontent à septembre 2007. L'avancement des élections législatives, qui devait en principe se tenir à l'automne 2012, est dû à l'adoption de la nouvelle loi fondamentale.

Proposée par le roi Mohammed VI, la nouvelle Constitution élargit le rôle du Premier ministre qui devient le chef du gouvernement mais préserve la prééminence du souverain.

APS

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

La détermination de Mahmoud Abbas

On ne s'attend pas à ce que la Palestine devienne le 194e Etat membre de l'ONU ces prochains jours, malgré la détermination de Mahmoud Abbas à le demander vendredi devant l'Assemblée générale des Nations unies. Pour que ce soit le cas, il faudrait le feu vert du Conseil de sécurité.

Or, les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils opposeraient leur veto. Quels intérêts le président de l'Autorité palestinienne a-t-il à aller malgré tout au bout de sa démarche ?? Ils sont multiples. «C'est d'abord le moyen de rendre visible l'un des véritables enjeux du conflit israélo-palestinien : le morcellement de la Cisjordanie», rappelle Stéphanie Latte Abdallah, coauteur du livre *A l'ombre du mur, Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*. Dans ce territoire palestinien, le nombre de colons israéliens est passé de 193.000 en 2000 à 300.000 aujourd'hui, plus 200.000 autres à Jérusalem-Est. «Même



si l'Etat palestinien est reconnu à l'ONU, il n'y aura pas d'Etat viable sur le terrain. Ce n'est pas une opération magique», ajoute-t-elle. La démarche de Mahmoud Abbas permet également de «mettre la communauté internationale face à ses responsabilités et ses contradictions», explique la chercheuse. En septembre 2010,

Barack Obama avait ainsi lancé un appel à l'ONU pour accueillir d'ici un an «un nouveau membre des Nations unies : un Etat de Palestine indépendant vivant en paix avec Israël». Un an plus tard, il s'y oppose, assurant que cela entraverait la relance du processus de paix. En réalité, il redoute de se mettre à dos le lobby pro-israélien aux Etats-Unis à un an de la présidentielle. Mais comme un veto américain serait mal perçu auprès de l'opinion dans le monde arabe, les Etats-Unis s'activent pour trouver une issue et faire renoncer Abbas.

R. I.

COLONS EN CISJORDANIE

Un observatoire pour surveiller les attaques



Afin de faire face à la recrudescence des attaques perpétrées par les colons israéliens en Cisjordanie, des militants palestiniens et des sympathisants israéliens et étrangers ont lancé, lundi 19 septembre, une campagne visant à répertorier ces actes, rapporte le journal *Le Monde*.

Cette initiative, organisée par des comités populaires locaux, sera conduite par des groupes de volontaires qui, à l'exemple d'un observatoire, établiront des rapports détaillés sur les agressions et les actes de vandalisme commis par des colons, a affirmé leur porte-parole, Jonathan Pollak. Leur rôle sera de collecter des preuves et de les filmer, avant de les mettre à la disposition des médias et des associations de défense des droits de l'Homme, selon lui.

Le coordinateur des comités populaires palestiniens, Mohamed Khatib, a estimé qu'il était nécessaire de surveiller les activités des colons en raison du «nombre croissant d'at-

taques et du peu d'empressement de l'armée israélienne à les empêcher». Il a assuré que les volontaires seraient «non violents et sans armes». Les raids de colons extrémistes se sont multipliés ces dernières semaines. A la suite de la démolition par l'armée de trois logements érigés dans une implantation de Cisjordanie, des colons radicaux ont mené une série d'attaques anti-palestiniennes, notamment contre des mosquées. Lundi soir, des colons israéliens ont incendié une oliveraie dans laquelle cinq cents arbres ont brûlé près de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, ont affirmé des responsables des services de sécurité palestiniens.

Ces colons extrémistes pratiquent une politique de représailles, dite du 'prix à payer', qui consiste à se venger sur des cibles palestiniennes, mais aussi récemment sur l'armée israélienne ou des militants israéliens anti-colonisation, chaque fois que les autorités israéliennes prennent des mesures qu'ils jugent hostiles à la colonisation.

DJIDDA TAMECHTOUHT AU *MIDI LIBRE* :

«Il faut penser à nos aînées, ces pionnières de la chanson kabyle»

A la voir se battre quotidiennement pour garder intacte la mémoire de nos aînées, celles qui ont ouvert les ondes de la Chaîne 2, on a l'impression que Djidda Tamechtouht est la dernière des Mohicans. Elle a vécu parmi ces grandes dames qui lui on transmis l'amour de la chanson et de l'art. il est regrettable de constater aujourd'hui que Lla Yamina, Lla Ounissa, Lla Zina sont presque oubliées.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Midi Libre : vous avez côtoyé les pionnières de la chanson kabyle dont malheureusement certaines sont tombées dans l'oubli. Pouvez-vous Nna Djidda, nous citer celles que vous avez connues et qui ont ouverts les ondes de la chaîne II de la Radio nationale ?

Djidda Thamechtouht :
Parmi les femmes qui ont ouvert les portes de la radio Chaîne 2, on peut citer trois d'entre elles, en l'occurrence, Lla Ounissa, appelée à Dieu, Lla Yamina et Lla Zina. Ce sont les trois pionnières qui ont commencé à chanter dès les années 30. D'autres par la suite ont intégré la radio grâce à Lla Yamina telle que Djidda Thamoqrant, Cherifa, Hanifa, Khedoudja, Ourida et toutes celles qui ont formé la chorale féminine.

Comment ont-elles débuté ?
Toutes au début fredonnaient des "achewiq" sans orchestration. Elles animaient une émission d'une demi-heure par semaine, Lla Ounissa était percussionniste au bendir. Elles ont fondé ce qui est devenue la chorale féminine. Au fur et à mesure que l'émission prenait forme, d'autres sont venues rejoindre le groupe. Vers les années 40, grâce à Cheikh Nourdine, la chorale a évolué en se faisant accompagner par un vrai orchestre.

Comment ces femmes sont-elles arrivées à la chanson, alors qu'à l'époque c'était un «déshonneur» de chanter et cela même pour un homme ?
Il faut dire que la vie de ces femmes n'a pas été de tout repos ni un long fleuve tranquille. Elles ont connu les affres de la misère, l'oppression, la douleur... Il est utile de le rappeler, car faire de la chanson pour une femme dans les années 30 était du domaine de l'impossible. Elles avaient la passion de la chan-

son dans le sang, c'était leur unique moyen d'exprimer cette souffrance qui les étreignait. Elles chantaient l'amour, la trahison, l'exil...

En quelle année avez-vous intégré les émissions ELAK. ?
C'est dans les années 50, je sortais à peine du giron maternel, j'avais 4 ans lorsque j'ai fait mes premiers pas dans l'émission infantile. C'est ma tante Lla Yamina qui m'a amené à la chanson. A l'époque, Madame Lafarge, cherchait des enfants pour son émission enfantine, avec tout ce que cela comportait comme petits sketches, comptines, chansons et voila je suis encore là.

Avez-vous subi les mêmes contraintes que vos aînées ?
Etant issue d'une famille d'artistes, mon intégration se passa sans trop de problème. Il faut dire que nous avons toutes un lien de parenté avec Cherifa, Ourida, les sœurs Nabti, Zahia Khalifa... Mon père ne voyait pas d'inconvénient à ce que je suive une carrière artistique. Lorsque j'ai atteint l'âge de fonder un foyer, il n'était pas facile de trouver un mari qui accepte mon statut d'artiste. Chanter pour une femme, et même pour un homme, était tabou. Ce déshonneur entachait la famille toute entière, y compris les morts et ceux qui n'étaient pas encore nés.

Etant donné que ces pionnières de la chanson kabyle nous ont quittés, vous êtes maintenant leur mémoire, le porte-parole de ces défricheuses de la chanson. Pouvez-vous nous relater leurs parcours ?
Les anciennes ont beaucoup souffert, elles étaient marginalisées, lorsqu'elles passaient on leur jetait des pierres, elles ont été traitées de tous les qualificatifs, que je n'ose pas, par pudeur, prononcer. La plupart d'entre elles ne sont jamais retourné dans leur village natal où elles étaient bannies. Cela a vraiment fait souffrir ces bâtisseuses. Au crépuscule de leurs vies elles n'ont eu ni satisfaction



ni reconnaissance, tant matérielles que morales. Lla Yamina par exemple, qui a travaillé durant 70 ans, se retrouve démunie, handicapée matériellement : elle est sans pension de retraite, sans ressource, sans enfants ni aucun soutien. Il en est de même de Lla Zina. Durant toute votre vie, vous donnez le meilleur de vous-même à la chanson et vous vous retrouvez au soir de votre vie, dans l'anonymat, seule, isolée et loin de tout. C'est très dur la vie d'artiste, surtout quand elle se conjugue au féminin. C'est très douloureux. Lla Zohra est morte toute seule, Khalti Aïcha également. Aun moment où elles ne pouvaient plus rien donner, ou plutôt quand elles avaient tout donné et pressées comme des citrons, elles ont quitté la radio, sans un au revoir et sans remerciements. Ces femmes-là pourtant ont donné le meilleur d'elles-mêmes. Elles ont participé dans les chorales avec les plus grands chanteurs, comme Mohamed Abdelwahab, Farid El Atrache. A l'époque, elles étaient très sollicitées pour leurs voix, les femmes artistes se trouvant pratiquement rares. Il faut ajouter que ces femmes ont touché à tous les domaines de l'activité artistique, théâtre, cinéma, chant...

Vous donnez l'impression d'être révoltée contre cet oubli. Avez-vous fait quelque chose pour améliorer le quotidien de ces femmes ?
J'essaye de me battre, ne serait-ce que pour le souvenir que nous avons les unes des autres, par la dureté de la vie qui nous lie. Mais il faut dire, à ma décharge que je me suis retrouvée seule à remuer ciel et terre. Il faudrait que les générations

Que pensez-vous de la chanson kabyle d'aujourd'hui ?
Dans le temps, il n'y avait pas de moyens matériels, mais le milieu artistique formait une famille. Les artistes étaient tous unis par les vicissitudes de la vie, dans la douleur et dans la joie. Ils étaient solidaires, ils s'entraidaient. Aujourd'hui, il est triste de constater que la solidarité d'antan a disparu, et bien disparu. Nos aînés des années 30, 40, et même jusqu'aux années 70, ont fait de l'art un métier noble, parce qu'ils l'aimaient. Le théâtre, le cinéma et la chanson donnaient de bons résultats. Mais de nos jours on a fait de l'art un fonds de commerce, et malheureusement lorsque qu'on fait de la chanson un commerce, l'art perd toute sa vertu, sa quintessence.

Vous voulez dire qu'il n'y a plus de chanteurs et compositeurs de talent ?
Nous avons de très bons chanteurs, compositeurs, paroliers mais aujourd'hui la tendance est pour le seul rythme, pour la chanson de danse, pour compenser un manque. Mais la chanson kabyle ne se limite pas à la danse, elle

est porteuse de culture, de civilisation, de projets et d'idées...

Que pensez-vous des jeunes chanteurs qui reprennent les chansons anciennes ?
Pour ceux qui font des reprises des anciennes chansons, je leurs dirais qu'ils les reprennent à la limite intégralement, telles qu'elles sont, avec l'autorisation expresse de l'auteur ou des ayants droit.

Pourtant un Office des droits d'auteurs existe ?
Les droits d'auteur n'existent pas réellement en Algérie, car on vous répond que ce sont des chansons du Patrimoine. Il faut arrêter avec cette supercherie, qu'on cesse de dire cela. On profite de l'illettrisme et de l'analphabétisme qui les frappe pour s'approprier les œuvres de Lla Cherifa, Lla Yamina, Ourida, Hanifa..., sans leur consentement. Ces femmes se sont battues, elles ont donné, elles ont trop souffert dans leur vie d'artiste et il faut rendre à César ce qui lui appartient.

Que conseillez-vous à la génération actuelle ?
Il faut réapprendre à la jeunesse d'aujourd'hui à aimer la chanson kabyle dans toutes ses dimensions. La chanson kabyle n'est pas faite uniquement pour animer des soirées dansantes, les fêtes etc. La chanson kabyle c'est aussi de la poésie. Les femmes, ces grandes dames de la chanson étaient aussi compositeurs. Faut-il le rappeler, ces dames, même au niveau des ondes ne sont plus entendues, alors qu'elles ont produit de vrais chefs d'œuvres. Lla Cherifa par exemple a enregistré 700 chansons, malheureusement elles sont méconnues du public. Seules 140 de ses chansons ont été enregistrées. Il en est de même pour toutes les autres qu'on a enterré alors qu'elles sont encore vivantes... et sans droits.

Un dernier mot....
Point besoin de tendre la main, attendre indéfiniment un statut qui ne viendra pas, et se concocter de vaines promesses.
L'artiste a plutôt besoin d'exister, de contribuer à l'édification d'une société saine et responsable.
Par sa libre expression, ses ressentiment, il aspire à partager ; partager ses joies et ses peines, et même dire sa haine à un monde qui, quelque part, a besoin de l'entendre, l'écouter , et pourquoi pas s'y assimiler et se retrouver peut-être. Laisser l'Artiste se consumer à petit feu révèle de l'ignorance.

O. A. A.

BIOGRAPHIE Djidda de 1951 à ce jour



Djidda et Mme Lafarge

L'entrée de Djidda dans le monde artistique fut par l'intermédiaire de Lla Yamina, pionnière de la chanson kabyle et première interprète radio dans l'unique chaîne « ELAK »... Lla Yamina n'était autre que Mme Arab Faroudja, la tante de Arab Djidda née en 1947 à Ighil Ali. C'est donc en 1951 que Djidda fit ses premiers pas dans la chanson kabyle, le théâtre et la danse. Elle évoluait parmi des dames de renommée dans la Chorale féminine « Tharbaht elkhalet » telle que Lla Yamina, Lla Zina, El Djidda Thamoqrant, Cherifa, Fatma-Zohra, Bahia Farah, Anissa, Nouara, Djamila... Djidda tamachtouht évoluait aussi dans l'émission « Enfantine » de Mme Lafarge (créatrice de la chaîne kabyle, en compagnie de Zahia Kherfellah, Ourida, Djamila ainsi que les sœurs Nabti... et bien d'autres. Désormais Djidda Tamechtouht était partie prenante de la fameuse troupe théâtrale de la Radio nationale . Elle participait à plusieurs théâtrales en compagnie de Cheikh Nourdine, Ali Abdoun, les frères Hilmi, Zekkal, Oueniche, Medjoubi. Pour la Télévision avec Rouiched, Keltoum, et bien d'autres comédiens tous très talentueux. A partir de 1962 Djidda entamera plusieurs tournées avec la troupe de variétés dirigée par Haddad el Djilali, à travers le territoire national et à l'étranger. Rabah Driassa, Seloua, Khelifi Ahmed, Lamari, Nadia, Thouraya, El Ghalia, Taleb Rabah, Yahiatène, Cherif Kheddami, Anissa, Nouara et Kamel Hamadi étaient du voyage de même qu'une pléiade de chanteurs tenant à participer au 1^{er} Festival panafricain en Algérie ainsi qu'aux autres festivals de la chanson algérienne. Djidda compte à ce jour plus de 132 chansons dans son répertoire. Les principaux auteurs avec lesquels elle a travaillé sont Lla Yamina, Ben Mohamed, Meziane Rachid, Kamel Hamadi, Ben Hanafi, Hami Cherif, Mouloud. Les compositeurs sont Cherif Khaddam, Medjahad Hamid, Haroune, Rachid, Ben Ahmed, Aline, Haddad El Djilali et M. Sahnoune. Djidda est également l'auteur de Thakhatemth, Aygher awin azizen, Asmi dilaamriou achrin, Ajedjig enthefsouth... Elle porte en elle le trésor culturel de plusieurs générations. Aujourd'hui elle espère pouvoir le transmettre et en faire profiter les jeunes générations. Cela ne serait-ce qu'en les aidant à faire la découverte d'un passé douloureux trop souvent méconnu, mais plein de courage et de l'enthousiasme de celles qui, contre vents et marées, ont porté haut l'emblème de notre culture.

LLA YAMINA, LLA OUNISSA, LLA ZINA.....

Ces grandes dames qui ont bravé tous les interdits

Elles ont fui les vicissitudes de taddert pour s'installer en ville où il était plus facile de gagner son pain. Sans aucun bagage avec uniquement une passion dévorante pour la chanson quitte à être rejetées par une société impitoyable qui ne pardonne rien.



Chorale féminine de la radio Chaîne II

PAR OURIDA AIT ALI

Pour exister, rien que pour exister, elles ont brisé les chaînes de leurs prisons et ont rejeté en bloc le poids d'une société trop oppressante. Elles ont bravé par leur courage légendaire tous les tabous et les interdits qui les étouffaient. En effet la femme de chez nous qui oserait porter atteinte à l'ordre établi sera marginalisée, stigmatisée toute sa vie et pire encore, elle provoquera une fissure dans sa tribu.
Le choix de ces femmes n'était pas un geste irréfléchi, car elles savaient à quoi s'en tenir en s'exilant dans les grandes villes pour

s'investir dans la chanson, composer des poèmes, chanter l'amour interdit, la joie, la douleur d'être des laissées-pour-compte. Les affres de l'injustice qu'elles subissaient quotidiennement, l'exil, la frustration... même le risque d'être assassinées par leurs familles, ne sont pas venus à bout de leur passion.
Elles ont rejeté le joug de la soumission, et ce, quel que soit le prix à payer. Mais comme il ne faut jamais insulter l'avenir, ces femmes qu'on traitait autre fois de «libertines» sont devenues les divas de la chanson kabyle.
Elles demeurent les gardiennes incontestables de notre patrimoine

culturel. Qui de nous, particulièrement les femmes ne s'est pas délecter de leurs chansons ? Ces artistes qui savaient si bien chanter la douleur de la femme kabyle. Tous les déboires qu'elles ont vécus, leurs états d'âme elles savaient l'exprimer de façon sublime, avec leurs propres sentiments. Leurs voix sont toujours imprégnées d'une certaine nostalgie et de mélancolie. La douleur qu'elles ressentent, elles la traduisent naturellement et en toute simplicité avec des paroles qui demeurent des chefs d'œuvres.
Alors, ne les oublions pas !
O. A. A.

ACHEWIQ

Le chant traditionnel des femmes



Chants traditionnels de Kabylie

Dame CHERIFA

Achewiq est un style musical autrefois réservé aux femmes pour exprimer un sentiment de joie ou de deuil. Il est "chanté" sans instrument sous une forme mélodieuse avec des longueurs d'ondes à couper le souffle. Parmi elles : Chirfa, Dhrifa, Ourida, Hnifa, la maman de Lounès Matoub (source d'inspiration du chanteur) et bien d'autres.
C'est la musique traditionnelle de Kabylie, souvent chantée par les femmes, aborde des thèmes divers. Le mot achewiq signifie en kabyle phrase. L'achewiq peut être aussi une joute poétique, les thèmes abordés sont exprimés par des métaphores ou des images. Les personnes qui l'écoute doivent comprendre le sens au delà des vers.
Ce style de "chant" est toujours réservé aux femmes c'est une sorte "d'échange" l'une par des interrogations une autre par des affirmations .Il peut être improvisé et c'est ce qui fait toute sa richesse lorsqu'on l'entend.

SMAÏN AMZIANE,
COMMISSAIRE DU SILA :

«Le Salon n'a ni les moyens ni le pouvoir de censurer»



Le commissaire du Salon international du livre d'Alger (Sila), Smaïn Amziane, a indiqué lundi à Alger que le salon "n'est pas habilité" à interdire tel ou tel titre, précisant que cette mission revenait à une commission nationale de lecture composée de représentants de plusieurs départements ministériels.

"Le salon n'est pas habilité à interdire des livres. Le salon n'a, d'ailleurs, ni les moyens ni le pouvoir de censurer", a déclaré M. Amziane lors d'une conférence de presse consacrée au 16e Sila qui se tiendra du 21 septembre au 1er octobre à Alger sous le thème "Le livre délivre".

Il a tenu à préciser qu'il existait, à l'instar de tous les pays arabes et autres, une commission nationale de lecture, composée de représentants de plusieurs départements ministériels, chargée d'émettre des réserves sur des titres qu'elle juge "attentatoires aux principes et aux valeurs de la nation, à l'histoire de l'Algérie, à l'islam ou qu'ils font l'apologie du terrorisme". Selon lui, ce genre de commissions n'est pas propre à l'Algérie mais se trouvent dans l'ensemble des pays, notamment arabes.

Revenant au déroulement du Sila 2011, l'orateur a relevé que la priorité a été donnée cette année aux livres scientifiques et techniques qui intéressent la population estudiantine, sans pour autant négliger les livres littéraires, a-t-il souligné.

Il a rappelé que le Liban sera l'invité d'honneur de cette édition qui verra la participation de 521 éditeurs, dont 145 algériens, répartis sur 400 stands. La Russie et l'Ukraine seront présentes pour la première fois, a-t-il ajouté. M. Amziane a fait savoir que 4.000 m2 supplémentaires ont été rajoutés à la superficie initiale du Sila pour accueillir davantage de maisons d'édition.

Par ailleurs, le conférencier a indiqué que la 15e édition du salon (Sila 2010) a enregistré 1.200.000 visiteurs avec un pic de 190.000 visiteurs au dernier jour.

APS

Le film du réalisateur sénégalais Mama Keïta, «L'absence» sera projeté aujourd'hui au Centre culturel français d'Alger, dans le cadre de son cycle cinéma organisé chaque mercredi. Prix du meilleur scénario FESPACO 2009, cette projection est une occasion pour les cinéphiles de découvrir ou redécouvrir le cinéma africain.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dakar, de nos jours. Un taxi jaune et noir se gare dans une cour. En descend un jeune homme, muni pour seul bagage d'une valise à roulettes. Il sonne à une porte de jardin. Adama, polytechnicien de formation, rentre chez lui, après 15 ans d'études passés en France...

L'absence, c'est celle d'Adama aux siens : sa grand-mère, sa cadette Aïcha, son ami d'enfance Djibril. 15 ans de silence, de quasi indifférence puis ce retour fêté dans la joie de la grand-mère et les larmes d'Aïcha. Or, très vite, la présence d'Adama dans la maison met à jour l'état de décomposition dans lequel se trouve la famille Diop. A l'image d'Aïcha qui se prostitue par dépit et par colère envers elle-même, la famille se désagrège, et Adama se sent pour la première fois de sa vie impuissant.

Tout comme cette sœur qu'il lui est devenu impossible d'aider, il y a son pays, le Sénégal, auquel il manque cruellement. «Tu es aux premières loges pour assister à l'agonie de tout un peuple, le tien», lui crie son ancien professeur avant de le congédier, car Adama vient de lui avouer qu'il ne resterait pas travailler au pays. Des dialogues âpres,



durs mais riches de sens pour dénoncer le phénomène de la fuite des cerveaux.

Des rues mal famées de Dakar aux scènes de violence à la maison, dans des clubs ou des chambres d'hôtel, *L'absence*, par son jeu d'acteurs et ses dialogues crus, est un film qui nous empoigne et nous oblige à faire face à des réalités qu'on aimerait bien pouvoir ne pas voir. Au fond, pour Adama, son pays et sa sœur Aïcha relèvent d'une même quête. Il lui faut porter secours à l'un et à l'autre mais sa marge de manœuvre n'est pas bien grande.

Tel un héros des tragédies grecques faisant face à des forces qui le dépassent, Adama subira alors un choix qui n'est pas sien.

«Je ne vise pas l'or, nous ne sommes pas aux jeux olympiques. Je suis comme un cuisinier qui, quant il apporte le plat sur la table, pense seulement au plaisir de l'invité», affirme le réalisateur de *L'absence*. Mama Keïta ne pense qu'au plaisir du public.

Le sujet principal traité est surtout l'exil, plutôt la désertion selon les propres termes du réalisateur. Le brillant universitaire est resté figé dans son enfance, difficile enfance d'orphelin. Avec ce jeune homme immature, ayant manqué son évolution d'un point de l'affectif, le réalisateur déporte les spectateurs dans un milieu pervers avec des images obscènes frisant quelquefois la pornographie. Certains

spectateurs, dans quelques villes d'Afrique, ont été choqués par la tragédie d'un drame intime mais encore plus par ces images de nudité.

Espérons que les cinéphiles algériens dépasseront, quant à eux, ce stade tabou et transgresseront les idées préconçues de la tradition et de la religion pour des idées basées sur la critique universelle voire universitaire de l'analyse cinématographique.

K. H.

SOUS L'ÉGIDE DU HCA ET DU CRASC

Pierre Bourdieu et l'Algérie en débat à Oran

Un colloque abordant le thème "Pierre Bourdieu et l'Algérie: fond commun, zone amazighophone et migration" est ouvert lundi à Oran, à l'initiative du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en partenariat avec le centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

Cette rencontre ambitionne de mettre en exergue la place qu'occupe l'Algérie dans l'œuvre du sociologue français et l'influence de ses investigations et de ses observations sur le terrain, notamment en Kabylie, qui ont permis plus tard de construire une théorie sociologique à vocation universelle.

Pierre Bourdieu, comme il a été souligné dans les interventions introductives de Youcef Merahi, secrétaire général du HCA, et de Mme Nouria Benguebrit-Remaoun, directrice du CRASC basé à Oran, a été un intellectuel engagé en faveur des peuples dominés.

Son séjour en Algérie, peu de temps après le déclenchement de la lutte de libération nationale, suite à sa mobilisation sous les drapeaux puis au poste d'assistant qu'il avait assuré à l'université d'Alger, lui a permis de découvrir le véritable visage de la colonisation et de la situation désastreuse des populations locales, loin des clichés et stéréotypes idylliques orientalistes dominants de l'époque.

"Ces années algériennes ont permis à Bourdieu de découvrir les réalités de ce pays

colonisé et dénoncer le système colonial bâti sur l'expropriation, l'injustice, la paupérisation des populations locales, la précarité de leur situation, la misère et bien d'autres maux", a souligné la directrice du CRASC, rappelant que Bourdieu a écrit cinq ouvrages dédiés à l'Algérie, avec comme champ d'investigation principal, la Kabylie. M. Merahi a, pour sa part, rappelé que le sociologue français, à travers ses études, "a donné une autre image de l'Algérie de l'époque, rompant avec les travaux à tradition orientaliste".

Expliquant l'attachement particulier qu'avait le sociologue à l'Algérie et la place qu'elle occupait dans ses premières études, le SG du HCA citera Pierre Bourdieu lui-même.

Bourdieu disait "mon choix d'étudier la société algérienne est né d'une impulsion civique plus que politique. Je pense, en effet, que les Français à l'époque, qu'ils soient pour ou contre l'indépendance de l'Algérie avaient pour point commun de très mal connaître ce pays. Il était donc important de fournir les éléments d'un jugement, d'une compréhension adéquate, non seulement aux Français mais aux Algériens instruits qui, pour des raisons historiques, ignoraient souvent leur propre société".

L'apport et la valeur scientifique des travaux de Pierre Bourdieu ont été soulignés par le professeur Mustapha Haddab de l'université d'Alger, qui a estimé que "le sociologue

français a fait éclater les cloisonnements en vigueur à l'époque entre la sociologie, l'ethnologie et l'anthropologie". "Les textes de Bourdieu se sont traduits par des démarches épistémologiques et méthodologiques dans les sciences sociales. Il a fourni des instruments d'études allant dans le sens contraire des visions rigides et dogmatiques", a-t-il indiqué en soulignant que la démarche de Bourdieu "dépassait la simple accumulation des connaissances et visait à être un point de départ d'une démarche et d'une réflexion nouvelle sur les réalités sociales".

Ce colloque se poursuivra jusqu'à mardi avec au menu un riche programme de communications d'universitaires algériens et de France, qui traitent de réflexions autour de certains ouvrages de Bourdieu dont "Sociologie de l'Algérie" et "Le déracinement" ainsi que de thématiques chères au sociologue français comme la migration, les stratégies matrimoniales en Kabylie, les villages kabyles.

Pierre Bourdieu (1930-2002) est considéré comme l'un des maîtres de la sociologie contemporaine. Son œuvre est dominée par une analyse des mécanismes de reproduction des hiérarchies sociales. Il met en évidence l'importance des facteurs culturels (persistance des comportements acquis au sein du milieu d'origine) et symboliques dans les actes de la vie sociale.

APS

MALADIE D'ALZHEIMER

Les facteurs de risque

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre de chaque année, nous tentons de faire le point sur cette maladie qui affecte des milliers de personnes à travers le monde.

Quelles sont ses particularités chez le sujet jeune ?

Environ 3% des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ont moins de soixante ans, soit 20 à 30.000 personnes en France. La jeunesse de ces patients en fait une population à part, qui nécessite une prise en charge et des aides spécifiques. Fréquente et bien connue chez les personnes âgées, la maladie d'Alzheimer est plus difficile à concevoir chez des sujets jeunes, encore en bonne santé physique, actifs sur le plan professionnel et familial. Y a-t-il des facteurs de risque ? Comment ces malades particuliers sont-ils diagnostiqués, suivis et aidés ?

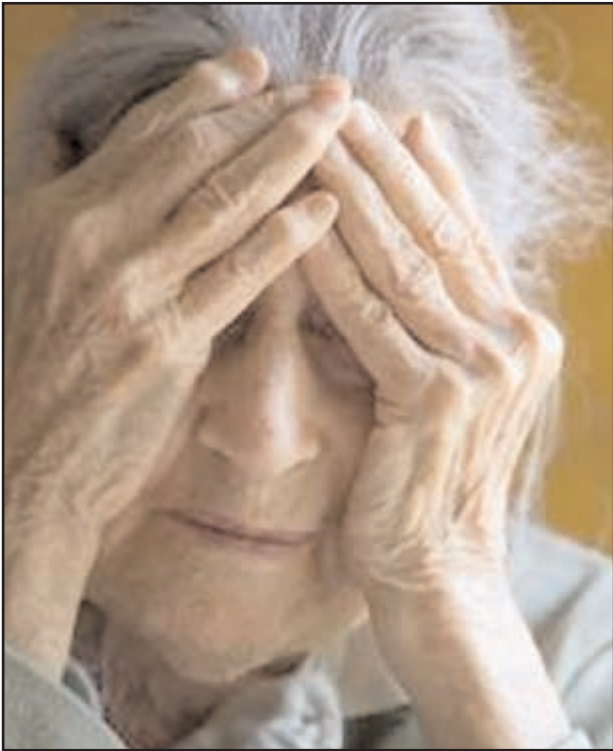
Alzheimer précoce : la génétique peu responsable

Seuls 0,7% des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (MA) possèdent un gène défectueux. Cependant, lorsque la maladie est d'origine génétique, elle apparaît plus rapidement, si bien que 18% des moins de soixante ans ont une forme génétique. Neurologue à la Pitié-Salpêtrière, le Pr Bruno Dubois explique : *"Trois gènes ont été identifiés. Leur transmission est autosomale dominante, ce qui signifie qu'une personne qui possède une version altérée exprime fatalement la maladie et la transmet, statistiquement, à la moitié de sa descendance"*.

Dans tous les autres cas, donc chez 82% des personnes atteintes précocement, il n'y a pas de cause évidente à l'apparition de la MA et les facteurs de risque sont les mêmes que chez l'ensemble des malades. Parmi eux, certains sont génétiques —on parle de l'apolipoprotéine E4— mais, à la différence des mutations précédentes, ils ne font qu'augmenter la probabilité de développer la MA, comme le fait d'être une femme ou de souffrir d'une pathologie cardiovasculaire par exemple.

Alzheimer : quels sont les premiers symptômes chez les moins de 60 ans ?

"Alors que chez les personnes âgées, les symptômes de la MA se superposent souvent à ceux d'autres pathologies, ils sont plus "purs" et caractéristiques chez les sujets jeunes, remarque le médecin. Comme chez l'ensemble des personnes touchées par la MA, des troubles de la mémoire récente sont



généralement inauguraux. Mais chez les personnes atteintes précocement, on observe souvent au premier plan des troubles cognitifs liés aux fonctions instrumentales (modules des gestes, du langage, du calcul, de l'attention visuelle et spatiale...). Ils se traduisent par des difficultés à utiliser un objet tel une clef, à trouver ses mots ou reconnaître un visage... L'atteinte des fonctions frontales qui correspondent aux capacités de raisonnement et d'exécution de tâches peut être plus tardive : les patients ont alors du mal à réguler leurs émotions, à s'adapter à de nouvelles situations et poursuivre plusieurs activités en même temps....

"Les malades jeunes s'aperçoivent rapidement de leurs difficultés, remarque Judith Mollard, de France Alzheimer. Leur entourage s'interroge, les sanctions professionnelles tombent... Beaucoup présentent également des symptômes

dépressifs qui peuvent retarder le diagnostic".

Comment diagnostique-t-on la maladie d'Alzheimer ?

En cas de doute, il faut d'abord se tourner vers son médecin traitant ou le médecin du travail, qui fera le lien, si nécessaire, avec un centre mémoire de ressource et de recherche (CMRR). Certains patients peuvent ensuite être dirigés vers un centre de référence pour malades jeunes.

"Le médecin traitant utilise des tests de routine qui permettent de différencier une potentielle MA de troubles non spécifiques, explique le Pr Dubois. Des examens complémentaires, notamment d'imagerie par résonance magnétique, permettent ensuite d'éliminer d'autres pathologies et, surtout, d'observer une éventuelle atrophie des hippocampes. Ces structures, impliquées dans la mémoire récente, sont parmi les premières à être touchées en cas de MA".

Alors que le diagnostic s'arrête souvent dès cette étape chez les personnes âgées, il est souvent poursuivi chez les patients jeunes du fait des nombreux enjeux. *"L'examen du liquide céphalorachidien, prélevé par ponction lombaire, permet de détecter la présence de marqueurs biologiques qui confirmeront de façon certaine qu'il s'agit d'une MA, poursuit le neurologue. Un PET Scan peut aussi être prescrit pour visualiser les lésions"*.

Les traitements face à un Alzheimer précoce

Les traitements sont symptomatiques. Le Pr Dubois précise : *"Il s'agit des mêmes molécules que celles utilisées pour les patients âgés, généralement des inhibiteurs de l'acétylcholinestérase. Ils permettent de stabiliser un temps les troubles cognitifs et d'améliorer la qualité de vie. Des études ont montré que des patients, initialement sous placebo puis mis sous traitement, ne rattrapaient pas, statistiquement, les performances de ceux qui avaient bénéficié du traitement dès le début. Cela pourrait justifier l'instauration précoce de ces traitements. Les recherches actuelles visent à développer des traitements curatifs"*. Il est également important de conserver une vie sociale et des activités aussi longtemps possible, en les aménageant si nécessaire. Au niveau professionnel, par exemple, le poste de travail peut parfois être adapté et/ou le salarié bénéficier d'un temps partiel thérapeutique.

Doctissimo

PROSTATE

Les signes qui doivent alerter

Et si, à l'occasion de la Journée mondiale de la prostate, vous évoquiez ce sujet délicat avec votre conjoint ? En lui conseillant, par exemple, s'il a plus de 50 ans, de se faire dépister.

1. Quel est le rôle de la prostate ?

La prostate est une glande du système reproducteur masculin qui fabrique le liquide séminal, l'un des composants du sperme avec les spermatozoïdes, qui eux sont fabriqués dans les testicules. C'est aussi la prostate qui, en se contractant, permet l'éjaculation.

Les principales pathologies

Adénome et cancer sont les deux principales pathologies qui touchent la prostate.

L'adénome de la prostate est une augmentation du volume de la prostate qui survient le plus souvent chez les hommes de plus de 50 ans. Cela entraîne principalement des troubles urinaires (soit une difficulté pour uriner, soit une envie fréquente et urgente d'uriner).

Le cancer de la prostate est un cancer qui n'entraîne aucun symptôme lorsqu'il est uniquement localisé à cet organe. C'est pourtant à ce stade, avant qu'il n'y ait des métastases, qu'on peut le guérir. D'où la nécessité d'un dépistage précoce.

Aquel âge doit-on commencer le dépistage ?

Le cancer de la prostate ne fait pas l'objet d'un dépistage organisé. Votre conjoint ne va donc pas recevoir de lettre de l'Assurance maladie lui rappelant que le moment est venu de se faire dépister ! La démarche d'aller faire un point avec le médecin généraliste doit donc venir de lui, dans l'idéal à partir de 55 ans. Il est préconisé un dépistage systématique à partir de 50 ans mais, ainsi qu'une surveillance annuelle de 55 à 69 ans. C'est, en effet, dans cette tranche d'âge que le dépistage semble avoir le plus d'intérêt : une étude européenne a montré qu'elle

permettait de réduire la mortalité de 20%. Toutefois, si votre conjoint a, dans sa famille, des hommes qui ont eu un cancer de la prostate, il convient de faire pratiquer un examen de la prostate chaque année, dès 50 ans.

Comment se passe le dépistage ?

Pratiqué par le médecin à son cabinet, l'examen ne dure que quelques instants. Le patient est allongé sur le dos, cuisses et genoux légèrement fléchis. En introduisant l'index de sa main droite dans l'anus et en posant sa main gauche au-dessus du pubis, le médecin va s'assurer que la prostate est bien souple (d'éventuelles zones plus dures pourraient indiquer la présence de zones cancéreuses) et d'une taille habituelle. C'est ce qu'on appelle un toucher rectal.

Une prise en charge sur mesure

Les urologues ont insisté sur le fait que, désormais, ils mettent l'accent sur une prise en charge "sur mesure" de chaque homme atteint d'une pathologie de la prostate. Le but est de proposer la ou les options validées les plus adaptées à chaque patient. Nature de la tumeur, avancement du cancer, âge du patient, existence ou non de symptômes sont ainsi pris en compte pour éviter toute complication





ACCUSÉ levez-vous !



RIXE ET VOL

A cause d'une malheureuse paire de chaussures !

Plus que quelques mois et Driss et Hayat se marieront. Tous les deux étaient encore étudiants, mais comme ils s'aimaient et que leurs parents avaient les moyens de faire face aux dépenses d'une fête, ils s'étaient dit qu'il n'y avait pas lieu de reculer le bonheur suprême que pouvait procurer une vie conjugale.

PAR KAMEL AZIOUALI

Hayat, dans un premier temps, vivrait chez ses beaux-parents qui ont une grande villa, puis avec son mari, ils aviseraient. De toutes les manières, ils étaient jeunes tous les deux et avaient le temps de voir les choses venir. Les deux tourtereaux avaient fini tous les préparatifs : ils avaient acheté une belle chambre à coucher, une télé à écran plat qu'ils avaient placée dans leur chambre ainsi qu'un bureau... ou plutôt un secrétaire en bois massif et un climatiseur. La location de la salle des fêtes où la cérémonie de mariage devait avoir lieu était payée ainsi que les gâteaux et tout le repas de la fête. Même la voiture de la mariée était réservée. Il ne manquait qu'une... paire de chaussures assorties au costume que porterait Driss le jour «j» et la nuit «n». Driss avait toujours acheté ses vêtements et ses chaussures en un temps record. Très souvent en fin d'après midi, à la sortie de l'université. Il n'était pas difficile du tout : l'essentiel est qu'il soit habillé de manière convenable pour un étudiant en médecine. Mais ce jour-là, à quelques mois de son mariage, Hayat, sa future épouse, lui téléphona pour lui demander ce qu'il avait l'intention de faire le lendemain et dès qu'elle eut appris qu'il comptait acheter une paire de chaussures, elle lui dit :

- Ah ! Il faut que je vienne avec toi ! Le costume est d'une très grande facture, il serait malheureux de lui enjoindre une paire de chaussures quelconque qui risquerait de l'amoindrir. C'est moi qui te la choisirai...

- Euh... Non... S'il te plaît, Hayat... je préfère acheter cette paire de chaussures tout seul.

- Tu ne veux pas que je sorte avec toi ?

- Si, mais sortir juste pour sortir pas pour acheter quelque chose. Tu te rappelles la dernière fois lorsque nous avons acheté la parure en or ? Nous avons passé une semaine à vadrouiller à Alger pour finalement en acheter une juste devant ton domicile.

- Nous avons passé une semaine à chercher une parure parce qu'il s'agissait de



déboursier une grosse somme alors que là, il s'agit d'une paire de chaussures. Si au bout de quelques jours, tu découvres qu'elle ne te plaît pas, tu la mets de côté c'est tout. Le lendemain, tout se passa comme le craignait Driss. Ils étaient entrés dans une dizaine de magasins de chaussures sans qu'ils ne soient parvenus à se décider. A chaque fois qu'une paire plaisait au jeune homme, sa fiancée l'en dissuadait. Comme il commençait à avoir la tête qui tournait, il décida d'inviter sa fiancée à déjeuner dans une pizzeria. Mais celle-ci refusa l'invitation.

- Ah ! Non, je ne veux pas que tu te dises que tu n'as pas acheté de chaussures à cause de moi... Il n'est que 11h30, on fait encore un ou deux magasins, Driss.

- Non, Hayat... Nous allons acheter cette foutue paire de chaussures dans le premier magasin de chaussures que nous rencontrons. De toutes les manières, personne ne fera attention à mes chaussures. Tous les regards seront braqués sur la mariée.

- Oui, c'est vrai...

Le magasin suivant se trouvait à la rue Didouche-Mourad. Driss entra le premier et Hayat le suivit. Au fond du magasin, un jeune vendeur somnolait. Ce qui incita Hayat à chuchoter à l'oreille de Driss :

- Ce magasin est nul. Tellement personne n'y entre, le vendeur s'est endormi..

- Tais-toi, Hayat, lui répondit Driss à voix basse... Il pourrait t'entendre et se vexer... Les gens sont très susceptibles de nos jours, tu sais...

- D'accord... je me tais...

Driss parcourut des yeux le contenu des étagères et dut fournir un effort pour ne pas siffler en raison des prix affichés : la

paire la moins chère valait 4.000 DA.

Voyant que Driss hésitait, le jeune vendeur lui demanda :

- Je peux vous aider, mon frère ?

- Oui, pourquoi pas ? J'ai envie d'acheter une paire de chaussures...

- Ah ! ça, je le sais... mais des chaussures à porter avec un Jean, un costume... ?

- Un costume sombre pour un mariage.

- Pour un mariage... j'ai une très belle paire... Attendez, je vais vous la ramener...

Le jeune vendeur disparut un moment dans l'arrière-boutique et lui ramena une paire de chaussures noires.

Dès que Hayat l'eut vue, elle chuchota à l'oreille de son fiancé :

- Il te prend pour un plouc ! Un beggar ! Il te ramène de l'arrière-boutique une chaussure dont personne n'a voulu et il espère te la vendre.

Le jeune vendeur répliqua alors.

- Madame, vous êtes méchante ! Vous auriez pu dire que cette paire de chaussures ne vous plaisait pas... c'est votre droit mais sans me prêter des intentions que je n'ai pas.

Driss n'aimait pas les problèmes mais comme tous les Algériens, quand il s'énervait il se transforme en volcan, il regarda Hayat.

- S'il te plaît, Hayat, calme-toi... et laisse-moi discuter avec le monsieur... Moi, elle me plaît cette paire de chaussures... 4.500 DA, c'est un peu cher mais elle fait l'affaire.

Loin de se calmer Hayat revint à la ressource :

- Ça y est, Driss, il t'a eu ! il t'a fourgué sa camelote ?

Là, le vendeur vit rouge et répondit à Hayat :

- C'est toi qui es une camelote !

Et cette fois-ci, c'était Driss qui vit rouge. Tout en gardant la paire de chaussures à la main il dit à sa fiancée :

- Sors d'ici...

- Pourquoi ?

- Sors je te dis ! Il t'insulte et tu veux que je le laisse faire ? Sors et rentre à la maison.

Le vendeur qui bouillonnait comme une cocotte minute bouscula alors Driss en lui lançant : «Sors d'ici, toi aussi, ordure !». Driss chancela, parvint à garder son équilibre et riposta en frappant au visage le vendeur avec les chaussures qu'il tenait toujours fortement comme s'il avait réalisé qu'elles lui serviraient d'armes.

Au moment où Hayat sortait, elle aperçut Mouloud, un copain de son mari.

- Mouloud ! Mouloud ! Viens vite...

Driss a des problèmes avec un vendeur indélicat et agressif.

- Quoi ? Driss a des problèmes ? Où est-il ?

- Dans le magasin ?

Mouloud entra dans le magasin au moment où le vendeur repartait à l'attaque avec un balai. Le coup de balai alla dans le vide mais le coup de tête de Driss envoya le vendeur contre les étagères. Et aussitôt, des dizaines de chaussures se retrouvèrent par terre. Et voilà qu'un second vendeur se trouvant à l'intérieur de l'arrière-boutique sortit avec un énorme tournevis. Driss en voyant le tournevis et l'arcade sourcilière en sang du vendeur réalisa soudain qu'il était en train de commettre une bêtise. Il saisit son copain par le bras et lui lança : «Ne restons pas là.» Mouloud avant de s'en aller eut le temps de balancer le balai à la face du second vendeur. Puis, il emboîta le pas à son ami. Les deux jeunes gens s'étaient dit que la course poursuite durerait seulement quelques mètres mais quelle ne fut leur surprise de voir le second vendeur s'échiner à courir derrière eux en criant : «Au voleur ! Au voleur !» Les deux fuyards arrivèrent à la rue Asselah Hocine (en dessous de la Grande Poste) où des policiers les arrêterent enfin. Ce n'est qu'à ce moment-là que Driss comprit pourquoi le vendeur n'arrêtait pas de hurler «Au voleur ! Au voleur !» : Il avait toujours à la main la paire de chaussures à 4.500 DA !

La semaine dernière, Driss et son ami Mouloud se sont retrouvés au tribunal d'Alger pour coups et blessures suivis de vol. Le procureur général a requis contre eux cinq ans de prison ferme.

Le verdict final sera prononcé dans les jours à venir. Si la peine est confirmée, le mariage de Driss et Hayat n'aura pas lieu dans quelques mois mais dans quelques années.

K. A.

John Travolta : on lui a volé sa voiture de collection !

Alors qu'il salivait devant les voitures d'un concessionnaire Jaguar, John Travolta s'est fait voler sa Mercedes de collection ! Mercedes de collection de John Travolta, datant de 1970 a ainsi disparu ! L'acteur n'a pourtant laissé son petit bijou sans surveillance que pendant quelques minutes, à Santa Monica, en Californie. Mais les voleurs n'ont pas eu besoin de plus de temps pour s'emparer de la voiture. C'est pendant qu'il regardait d'autres véhicules de luxe, chez un concessionnaire Jaguar installé à quelques mètres de l'endroit où il s'était garé, que le vol a eu lieu. "Il s'est garé dans une rue résidentielle et s'est rendu chez un concessionnaire pendant une dizaine de minutes", a expliqué à l'AFP un sergent de police. Et celui-ci de préciser que la valeur de la Mercedes de collection avait été estimée à 35.000 dollars (25.000 euros) par la star de Grease et Pulp Fiction. La police a ouvert une enquête. Mais il n'y aurait aucun témoin pour les aider à retrouver la trace des voleurs.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

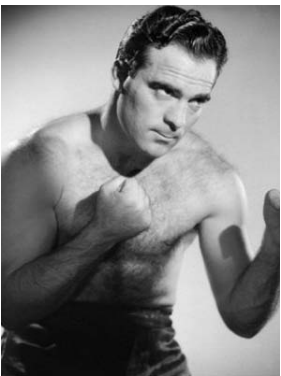
1933 DÉBUT DU PROCÈS DE L'INCENDIE DU REICHSTAG

En février 1933, à Berlin, un incendie dévaste le Reichstag, le Parlement allemand. Hitler décide d'en faire un crime des communistes contre le nouveau gouvernement. La Gestapo, police politique, reçoit l'ordre d'abattre les chefs et députés communistes. Il s'agit en fait d'un coup monté par les nazis pour faire croire à une insurrection communiste afin de supprimer plus facilement l'opposition. 51 personnes ont été emprisonnées et torturées. Cependant, seul un homme (alors qu'on retrouve 20 foyers de départ du feu) sera arrêté sur les lieux de l'incendie : Van der Lubbe, un jeune communiste néerlandais aux facultés mentales réduites. Son procès commence le 21 septembre 1933. Il sera condamné à mort en décembre 1933. Bien que la justice hitlérienne a tout fait pour faire un procès "dans les règles de l'art", il est aujourd'hui clair que Van der Lubbe a été manipulé.



1948 MARCEL CERDAN CHAMPION DU MONDE

Marcel Cerdan (dit Le Bombardier marocain) était un champion de boxe né à Sidi-Bel-Abbès (Algérie). Après avoir gagné les titres français et européens, il devient champion du monde des poids moyens en battant Tony Zale le 21 septembre 1948, par arrêt de l'arbitre à la douzième reprise. Il perdra la vie dans un accident d'avion le 27 octobre



1996 MARIAGE DE JOHN F. KENNEDY JR. ET CAROLINE BESSETTE

John Kennedy junior le fils du Président américain assassiné en 1963 à Dallas se maria avec Carolyn Bessette le 21 septembre 1996 sur l'île Cumberland en Georgie. Sa sœur aînée fit office de dame d'honneur et son cousin Anthony Stanislas Radziwill fit office de témoin.

2001 LA VILLE DE TOULOUSE VICTIME DE L'EXPLOSION DE L'USINE AZF

Le bilan officiel fait état de 30 morts, dont 21 employés sur le site parmi, plus de 2.500 blessés graves, et près de 8.000 blessés légers. La majorité des victimes a subi les effets directs du souffle de l'explosion, ou ses effets indirects, en étant touchés par des objets portés par ce souffle. A 10h18, un stock d'environ 400 tonnes d'ammonitrate (engrais à base de nitrate d'ammonium) y a explosé, creusant un cratère de près de 30 mètres de diamètre et d'une dizaine de mètres de profondeur.



2004 LA TEMPÊTE TROPICALE JEANNE FRAPPE HAÏTI

De fortes pluies (330 mm) sur les montagnes du Nord d'Haïti causèrent de graves inondations et des coulées de boue dans l'Artibonite. Les dommages furent particulièrement graves dans la ville côtière des Gonaïves, touchant 80% des 100.000 habitants. Les pluies furent si intenses que pendant plusieurs jours les autorités haïtiennes déclarèrent avoir perdu trace de l'île de la tortue. Le décompte final de Jeanne en Haïti s'élève à 5.008 morts dont 2.862 dans la ville des Gonaïves. On décompta aussi 2.601 blessés. De nombreux cadavres ne furent pas enterrés pendant plusieurs jours et les secouristes durent faire des enterrements collectifs d'urgence afin d'éviter les épidémies. Certains corps emportés en mer par les eaux ne furent jamais retrouvés. Les inondations continuèrent bien après que Jeanne eut quitté Haïti. Les pillages se généralisèrent dans la zone sinistrée et les forces de l'Onu durent parfois affronter la foule lors des distributions de vivres.

LE CARNET DU MIDI

UNE AMBITION FRANÇAISE

Françoise Giroud, née Lea France Gourdji ce jour à Lausanne en Suisse est une journaliste, écrivaine et femme politique française. Elle a pris officiellement le nom de « Giroud » par un décret du 12 juillet 1964. Vice-présidente du Parti radical-socialiste et de l'UDF, elle a été ministre de la Culture, et fut une personnalité majeure de la presse politique en France. Fille de Salih Gourdji, directeur de l'Agence télégraphique ottomane à Genève (niant sa judéité, Françoise Giroud reste vague sur son passé, déclarant parfois que son père est devenu un réfugié politique à Paris pour avoir refusé de mettre son agence au service des Allemands. Avec un diplôme de dactylo décroché à l'école Remington, elle est employée dans une librairie du boulevard Raspail. Grâce aux relations de son père, ami de Léon Blum, elle commence une carrière au cinéma à Paris. Dès 1935, sous le nom de France Gourdji elle apparaît comme "secrétaire" dans le générique du film *Baccara* d'Yves Mirande. Puis elle devient la première femme française scripte de cinéma en étant la script-girl de Marc Allégret, agent de liaison dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle sera arrêtée sur dénonciation par la Gestapo et incarcérée à Fresnes de mars à juin 1944, date à laquelle le collaborateur Joseph Joanovici la fait libérer. Au sortir de la Guerre, ses convictions se sont affirmées, elles se révéleront dans ses prises de position contre la guerre d'Algérie, ce qui lui vaut le plasticage de son appartement, pour la cause des femmes ou pour le journalisme. Elle fonde en 1953 avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, son amant, L'Express, qu'elle dirige jusqu'en 1974 en tant que directrice de la rédaction, puis de la publication, et comme présidente du groupe Express-Union, entre 1970 et 1974. Elle fonde en 1953 avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, son amant, L'Express, qu'elle dirige jusqu'en 1974 en tant que directrice de la rédaction, puis de la publication, et comme présidente du groupe Express-Union, entre 1970 et 1974. En 1983, Jean Daniel lui propose d'être éditorialiste au Nouvel observateur, où elle écrit durant vingt ans. Elle produit également plusieurs émissions de télévision et publie essais, biographies et romans à succès. Elle est alors appelée comme membre du jury du Prix Femina en 1992. Elle a également été membre du comité de parrainage de la Coordination française pour la Décennie de la culture de paix et de non-violence. A la sortie d'une première à l'Opéra-Comique, au bras de Florence Malraux, elle glisse dans le grand escalier et se fracture le crâne contre un pilier. Elle meurt ce jour à l'hôpital.



1998 UN MAROCAIN ENGAGÉ



Abdelghani Bousta était un homme politique marocain, opposé au pouvoir monarchique de son pays. En 1957, à 8 ans, encouragé par son école, il fait son premier discours au lendemain de l'indépendance marocaine. Celui-ci est centré sur l'urgence de l'engagement de tous les Marocains pour la construction d'un Maroc libéré et libre et sur la nécessité d'unir toutes les forces du pays pour y parvenir. Comme beaucoup de ses compagnons de lutte de l'époque, ses positions démocratiques visant à établir une séparation des pouvoirs et ainsi retirer le pouvoir absolu des mains du roi Hassan II, lui ont valu un exil forcé de plus de vingt ans. En 1965, à 16 ans, il obtient son baccalauréat scientifique. Il poursuit ses études à l'École

Mohammadia d'ingénieurs (EMI) de Rabat. Durant cette période, il participe aux luttes estudiantines et se solidarise avec les différentes grèves universitaires. À 20 ans, il est ingénieur en électronique.

Les événements de mars 1973, organisés en grande partie par Mohamed Basri le pousseront à la clandestinité avant de s'exiler. Au début du mois de mars 1973, des militants de l'UNFP traversent la frontière algéro-marocaine et rejoignent l'Atlas pour mener une action armée d'envergure contre le régime marocain. Ils seront encerclés le 3 mars 1973 par les forces de police. D'autres militants risqueront leur vie en tentant de rejoindre l'Algérie. Suite à ces événements un grand nombre de militants seront arrêtés et huit d'entre eux, condamnés à mort, furent exécutés le 1er novembre 1973, jour de la fête du sacrifice du mouton. Abdelghani s'exile à Paris en septembre 1974.

Suite à l'amnistie générale de 1994 et après une grande hésitation, il décide de retourner de temps à autre au Maroc. Il s'engage dans l'écriture de l'histoire du Maroc. Parallèlement, il s'investit pour regrouper tous les textes et les écrits de Ben Barka aux côtés de sa famille. Il décèdera ce jour à Paris.

Sabine Zlatin est une résistante juive française et une peintre. Ne supportant plus un milieu familial étouffant et l'antisémitisme des Polonais, elle décide au milieu des années 1920 de quitter son pays natal. Au gré des rencontres, elle gagne successivement Dantzig, Koenigsberg, Berlin, Bruxelles pour finalement arriver en France à Nancy, où elle entreprend des études en histoire de l'Art. Elle fait la connaissance d'un jeune étudiant juif de Russie, Miron Zlatin avec lequel elle se marie. Le couple sans enfant font l'acquisition d'une ferme à Landas dans le Nord de la France. Le couple fuit pour Montpellier, avant de s'installer dans un petit village nommé Izieu. Ils y fondent en mai 1943 la colonie des Enfants d'Izieu qui abrite des enfants juifs. La colonie est un lieu de passage dans un réseau de sauvetage composé d'autres maisons, de famille d'accueil ou encore de filières de passage en Suisse. Le 6 avril 1944, la Gestapo de Lyon dirigée par Klaus Barbie, arrête les 44 enfants de la colonie et les 7 éducateurs présents. Après la rafle, Sabine Zlatin rejoint Paris où elle s'engage dans la Résistance. À la Libération, elle est nommée hôtelière-chef du Centre Lutetia, en charge d'organiser l'accueil des déportés à leur retour des camps. En juillet 1945, plus d'un an après la rafle, Sabine Zlatin apprend que son mari et les enfants arrêtés le 6 avril 1944 ne reviendront pas de déportation. Elle décède ce jour à Paris. Une plaque, au 46 rue Madame à Paris (VIème), commémore la maison où elle vécut.

FIFA

Issa Hayatou à la tête de 2 commissions



Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, a été désigné par la Fédération internationale de football (FIFA), président du Comité d'organisation des tournois de football des Jeux Olympiques et président du bureau Goal FIFA, rapporte la CAF mardi sur son site.

Le bureau Goal FIFA est chargé d'administrer et superviser le programme Goal qui permet aux associations membres bénéficiaires de mettre en place des projets à même de développer le football dans ces pays.

Le président de la CAF, qui est par ailleurs vice-président de l'instance dirigeante du football mondial, était président de la Commission d'organisation de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, la première organisée sur le continent africain. Hayatou est également membre du Comité international olympique (CIO) et vice-président de l'Union des confédérations sportives africaines.

MANCHESTER CITY

Un luxueux centre d'entraînement sera construit à Manchester

Un projet d'un centre d'entraînement et de formation présenté comme "le plus important investissement fait par Manchester City" depuis son rachat par le cheikh Mansour d'Abu Dhabi en 2008, a été dévoilé lundi par le club anglais.

Le complexe, qui mettra plusieurs années pour sortir de terre sera situé dans l'est de Manchester, non loin du stade de City. Il comprendra un mini-stade de 7.000 places, 15 terrains d'entraînement et des logements pouvant héberger jusqu'à 72 joueurs, le tout sur plus de 30 hectares. "Cela fait partie d'une stratégie à dix ans destinée à assurer notre succès à long terme. La première phase a été couronnée par la victoire en Coupe d'Angleterre et la qualification pour la Ligue des champions. Ceci marque le début de la phase suivante", a déclaré Brian Marwood, l'un des principaux dirigeants du club. Manchester City s'est illustré en dépensant environ 500 millions d'euros en trois ans pour bâtir de toutes pièces une des meilleures équipes de la Premier League.

"Nous savons que la formation des jeunes doit être au cœur du club. Investir sur le marché des transferts nous a aidés à atteindre un certain niveau, mais pour y rester il faut investir dans la formation et des installations de haut niveau", a ajouté Marwood. C'est un projet "incroyable", estime l'ancien joueur Patrick Vieira, entré cette année dans l'équipe dirigeante des "Citizens". "Pour tout joueur, ce serait très excitant de disposer d'un tel équipement", a-t-il dit.

CHAMPIONNAT ARABE DE GOLF

L'Algérie à la 10^e place

Les sélections algériennes de golf des catégories seniors messieurs et juniors garçons ont terminé respectivement à la 10^e et 7^e place au championnat arabe de golf des nations, achevé ce week-end à Rabat (Maroc), a indiqué, hier, la Fédération algérienne de la discipline.

En seniors, le quatuor algérien a terminé les quatre tours avec total de 1061 points (256, 273, 270, 262), alors que celui des juniors dont c'est la première participation à une compétition internationale, a obtenu aux termes de trois tours 566 points (188, 191, 187).

En individuel, Djamel Rabah Mazari, handicapé par des douleurs à l'épaule, a perdu son titre arabe au net acquis lors de la précédente édition disputée à Hamammet (Tunisie, octobre 2010). Meilleur algérien à cette manifestation régionale, il a obtenu à la fin de son parcours un total de 308 points (71, 77, 85, 75) synonyme de 9^e place.

Dans une déclaration à l'APS, l'entraîneur national messieurs, Bachir Zibouche ne tarit pas d'éloges sur la sélection nationale juniors.

"Pour leur première participation dans leur jeune carrière sportive, à une compé-



tition officielle, nos juniors ont montré de très bonnes dispositions. Cela a été relevé par tous les observateurs de la discipline présents à ce championnat" a-t-il notamment déclaré.

"N'était l'absence de terrain en Algérie dûment homologué, a-t-il ajouté, nos jeunes auraient obtenu un meilleur résultat. Concernant l'équipe seniors messieurs dont l'effectif a été rajeuni à 90%, nous nous attendons à mieux à l'avenir".

"Je suis désolé pour Rabah Djamel Mazari, qui a perdu son titre de champion arabe au net pour cause de douleurs à l'épaule. C'est sur mon insistance qu'il a terminé les quatre tours en particulier le 3^e", a-t-il conclu.

Au classement par équipes, le Maroc a enlevé le titre de cette édition avec un total de 896 coups, tandis que les médailles d'argent et de bronze sont allées respectivement au Bahreïn (930) et aux Emirats arabes unis (948).

Équipes algériennes

Seniors messieurs : Lyès Zarzour, Omar Zekraoui, Alaadine Bey, Djamel Rabah Mazari.

Juniors garçons : Nassim Aifa, Mohamed Lamine Bouzid, Abdelhamid Guedra, Sid Ahmed Zerzour.

USM EL HARRACH

Boualem Charef suspendu pour 2 matches



L'entraîneur de l'USM Harrach (Ligue 1 de football), Boualem Charef, a écopé de deux matches de suspension fermes, infligés par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), rapporte l'instance dirigeante du football national lundi sur son site.

Outre cette sanction, le coach de l'USMH écope d'une amende de 20.000 dinars. M. Charef avait été expulsé par l'arbitre Djamel Haimoudi, lors du derby face à l'USM Alger (défaite 1-0), disputé samedi au stade du 5-Juillet 1962 (Alger), comptant pour la 2^e journée du championnat de Ligue 1. Par ailleurs, la LFP a prononcé des sanctions d'un match ferme à l'encontre des deux joueurs du NA Hussein

Dey, Rafik Boussaid et Nassim Oussalah, Ali Daira (CA Batna), et Aissaoui Abbes (USM Harrach). En Ligue 2 professionnelle, le joueur de l'US Biskra, Gahassir Noufel, s'est vu infliger une suspension de 5 matches fermes, en plus une amende de 50.000 dinars. C'est la plus grosse sanction de la 2^e journée du championnat de Ligue 2, disputée le week-end dernier, précise la LFP. De son côté, le sociétaire de l'USM Bel-Abbès, Mohamed Abdelli, a écopé de 3 matches fermes en plus d'une amende de 30.000 dinars, pour agression sur adversaire. Enfin, le SA Mohammadia a écopé d'un match à huis clos pour jet de projectiles entraînant une blessure, lors de sa rencontre face à l'USM Bel-Abbès (0-2) à Tighenif.

ARIS SALONIQUE

Karim Soltani sanctionné pour cumul de cartons rouges

L'attaquant algérien de l'Aris Salonique (Div. 1 grecque), Karim Soltani, a écopé de trois matches de suspension infligés par la commission de discipline de la Ligue de football grec, suite à son expulsion lors de la deuxième journée, rapportent lundi les médias locaux.

Soltani avait été expulsé lors de la défaite de son équipe face à Atromitos Piraeus (1-0).

La décision de la commission de discipline est dictée par le nombre "élevé" de cartons rouge reçu par Karim Soltani, depuis la saison dernière, précise la même source. La direction de l'Aris Salonique compte introduire un recours avec l'espoir que cette sanction soit revue à la baisse.

Karim Soltani, qui a rejoint l'Aris Salonique cet été en provenance de l'autre club grec, l'Iraklis Thessalonique, pour un contrat d'une saison, ratra ainsi le derby face au PAOK Salonique, pour le compte de la 5^e journée du championnat de Grèce.

L'ancien joueur du FC Havre (France) entre dans les plans du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, qui compte le convoquer prochainement chez les "Verts".

"C'est vrai que le fait d'intégrer l'équipe nationale donnerait une nouvelle dimension à ma carrière. Ce serait une très belle expérience, différente de celle que je connais en club", avait affirmé Soltani dimanche lors d'un interview au site spécialisé Footmercato.



Cuisine

Quiches à la viande hachée :



Ingrédients :
1 Pâte brisée
2 tomates râpées
1c.à.s de concentré de tomates
2 c. à s. d'huile d'olive
Sel, poivre
Thym selon goût
Persil haché
250 g de viande hachée
100 g de champignon en boîte
200 g de fromage rouge râpé

Préparation :
Préparer la pâte brisée, la laisser reposer 30 minutes.
Entre temps, faire chauffer dans un poêle deux c. à soupe d'huile, ajouter les tomates râpées, le concentré de tomates, sel, poivre, laisser réduire à feu moyen jusqu'à l'évaporation totale d'eau. Ajouter la viande hachée, le persil haché, le thym. Etaler la pâte sur une planche farinée, la couper en petits cercles, déposer chaque cercle sur un moule beurré, marquez bien les bords de la pâte dans le moule, piquer légèrement avec une fourchette. Faire cuir au four à 180°C pendant 20 min. Couvrir chaque pâte brisée d'une c. à café de sauce tomate et viande hachée, ajouter les morceaux de champignon, le fromage rouge râpé. Laisser dorer 15 min

Cake aux fruits confits



Ingrédient :
150 g de fruits confits
50 g de raisins secs
1 demi-verre d'eau
1 citron
4 œufs
150 g de beurre
150 g de sucre
225 g de farine
1 sachet de levure

Préparation :
Faire gonfler les raisins dans l'eau. Couper les fruits confits en dés sauf les cerises, râper le zeste de citron, les ajouter aux raisins, laisser macérer. Dans une terrine chauffée, battre le sucre et le beurre en pommade, ajouter les œufs un à un en mélangeant à fond chaque fois. Travailler pour obtenir une crème lisse, ajouter la macération, puis la farine tamisée avec la levure. La pâte doit être assez épaisse pour tomber en boule de la spatule. C'est sa consistance qui retiendra les fruits. Chemiser un moule de papier sulfurisé, beurré. Le remplir à moitié, répartir les cerises sur la pâte, remplir jusqu'aux 3/4 du moule. Mettre au four chauffé à 200°. Au bout de 20 min le cake aura monté, baisser le four et surveiller la cuisson. Démouler sur une grille.

BIENFAITS DU CAFÉ

Le petit noir bon pour la santé...

Le café fait augmenter la pression artérielle et la fréquence cardiaque. C'est le "coup de fouet" que les étudiants et les sportifs apprécient. Par contre, ces effets sont difficilement quantifiables car ils dépendent de la constitution de la personne concernée et aussi de son habitude, où non, de boire du café.



contractions de l'intestin, tout ce qui permet de finir le repas au mieux ! Mais aussi parce qu'il lutte contre l'endormissement, au moment où la sieste paraît si tentante !

Est-ce que le café fait maigrir ?
Tout le monde a vu les réclames si tentantes sur des crèmes amincissantes à la caféine, et bien, ces produits sont plus performants que leurs concurrents sans caféine, mais il s'agit uniquement de caféine en application externe et localisée, donc le bol de café du matin n'aura pas d'action sur vos capitons. S'il n'agit pas sur les graisses, par contre, le café diminue quelque peu l'absorption de certaines vitamines et du fer. Rien à craindre cependant dans le cadre d'une alimentation équilibrée

Que disent les études :
Une foule d'autres études prétendent avoir découvert les effets positifs de la consommation de café sur diverses affections, y compris des pathologies graves. Si ces études ne démontrent pas formellement les effets positifs du café pour telle ou telle maladie, l'effet positif du café est souvent imputé à la présence remarquable d'anti-oxydants dans le café. Ces anti-oxydants luttent contre les radicaux libres, qui jouent un rôle dans la dégradation des cellules. Bonne nouvelle, ces anti-oxydants se trouvent également dans le déca !

CONSEILS PRATIQUES
Comment bien cirer ses chaussures ?

Plusieurs étapes sont nécessaires pour réussir à bien cirer ses chaussures. Sachez d'abord que le cuir nécessite un entretien régulier et que cette action devra avoir lieu au moins une fois par

Première étape :
Il s'agit d'abord de bien les dépoussiérer à l'aide d'une brosse surtout au niveau de la trépointe afin d'avoir des coutures nettes. Il ne faudra jamais cirer ses chaussures sales ou poussiéreuses ce qui enfermerait les salissures sur la peau.

La seconde étape :
Elle consiste en l'application d'une crème nourrissante et nettoyante ce qui permettra à la peau de recevoir le cirage. L'objectif est de nourrir en profondeur et de nettoyer et enlever les surépaisseurs de cirage appliquées précédemment ou les éventuelles tâches.

Le cirage :
On utilise ensuite un cirage adapté à la couleur du cuir afin de cirer ses chaussures dans les tons. Evitez de les cirer dans un ton plus clair

car au niveau des plis d'aisance, cela a tendance à ressortir.

L'utilisation de cire incolore à tendance à ternir
On applique le cirage à l'aide d'une petite brosse qu'on appelle un palot qui permet de bien appliquer le cirage au niveau de la trépointe. Appliqué à la main, l'angle est difficile d'accès et c'est par cet endroit, privé de cirage, que l'eau et l'humidité pénètrent alors. L'application sur le reste de la chaussure peut être poursuivie à la brosse ou au chiffon en décrivant de petits cercles qui permettent de bien faire rentrer la cire dans tous les détails de la chaussure.

Pensez ensuite à laisser sécher quelques instants afin que le brillant prenne plus facilement.



Trucs et astuces

Enlever une tache de chocolat sur un tissu...



Souvent laver le linge à l'eau froide suffit. Si néanmoins la tache persiste, frottez à l'aide d'un chiffon de coton imbibé de vinaigre blanc.

Rincez à l'eau tiède.



...tache de fruits rouges...
Appliquez sur la tache un chiffon imbibé de jus de citron, laissez reposer avant de rincer à l'eau

claire.



...de sauce...
Diluez la tache à l'eau froide avant de la frotter avec du vinaigre. Vous pouvez ajouter également du bicarbonate de soude. Brossez



délicatement sans frotter. Laissez reposer avant de rincer à l'eau chaude.

...d'épinards
Frottez les taches avec une demi-pomme de terre crue, ensuite laver le tissu avec du savon. Rincez abondamment à l'eau tiède.

SUDOKU		N°640		SOLUTION SUDOKU		SOLUTIONS MOTS FLECHS 639	
9		8				2	
		2		6	4		3
	3		8	1	2	5	
2		6	7		5		8
	7	5			8	6	
	8			9	1		
4					9	7	6
		1	3			9	4
	2			8		3	
7	3	2	1	8	5	6	4
4	5	8	3	6	9	1	2
9	1	6	7	4	2	5	8
1	2	3	5	7	4	9	6
6	9	7	2	1	8	4	3
8	4	5	9	3	6	2	7
3	7	4	6	9	1	8	5
2	6	9	8	5	3	7	1
5	8	1	4	2	7	3	9

I ■ F ■ V ■ C ■ V ■ G ■ E
INFINITESIMAU
SOLITUDES ■ TRI
PUREE ■ HERMITE ■ L
BERCERAIT ■ UNE
TOR ■ EX ■ TRESSE ■
RASSIS ■ ERIE ■ G
EDIT ■ TEAM ■ TSAR
I ■ RB ■ TRONE ■ PO
INFIRMIERE ■ LIE
ARCANE ■ QUAI ■ N
ETATS ■ ROUTE ■ AL
IN ■ SE ■ SERRERA
POCHETTE ■ EAU ■ N
NIA ■ AIRES ■ RAD
ESSIEU ■ AS ■ COR ■
■ ■ ERS ■ PITCHPIN
HARASSEE ■ ALESE
G ■ SOIN ■ EGO ■ AT
PIF ■ RETIRERAIT
RICANER ■ SENSE

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : sanour
10h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun
11h00 : Raas Ralidh
12h30 : Mounaâtafat Gharbiya
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Demoue el ward
15h00 : Like Mike
16h50 : kaas fadha
17h15 : El-Layali Baidha
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : varités musicale
18h30 : Aâla Abouabe el madina
19h00 : El- HOUT
feuilleton arabe
20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
20h00 : L'émir Abd el-Kader documentaire
21h30 : Urgence
22h15 : Festival international de musique de Timgad
23h20 : Documentaire soufoun Imlaka
00h00 : Journal télévisé (Derniere Edition)



06:00 Dog Tracer
06:25 Les petites crapules
06:35 Les petites crapules
06:40 Les petites crapules
06:45 Tfou
11:05 Secret Story
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Julie Lescaut : Pirates
15:35 Père et maire : Ah ! La famille !
17:20 Grey's Anatomy
18:15 Secret Story
19:05 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Mentalist
21:30 Mentalist : Jane en danger
22:15 Mentalist
23:10 Dexter
00:10 Dexter
01:10 Tueur d'Etat
02:05 L'affiche du jour
02:10 50 mn Inside
03:05 Aimer vivre en France
04:10 Très chasse, très pêche
04:35 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages
05:55 Dog Tracer : Plein aux as



06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:07 Comprendre la route, c'est pas sorcier
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag : Ecologie : affichage environnemental
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Rex : Destination Rome
17:05 Côté match
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Météo
19:55 La minute du Chat
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 J'ai peur d'oublier
22:05 Plein 2 ciné
22:10 Paris en plus grand
22:15 Avant-premières
00:00 Dans quelle éta-gère

00:02 Journal de la nuit
00:15 Météo
00:17 CD'aujourd'hui
00:20 Des mots de minuit
01:55 Toute une histoire
02:55 Les chemins de la foi
03:55 24 heures d'info
04:05 Météo
04:07 Couleurs outremers



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier
08:50 Plus belle la vie
09:20 Coupe du monde
11:20 Consomag
11:25 Midi en France
11:50 Le 12/13
11:51 Météo nationale
11:59 Météo régionale
12:00 Edition régionale
12:20 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 13h avec vous
13:35 Edition de l'outre-mer
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick : Les portes de l'enfer
15:10 Famille d'accueil : Un de plus, un de moins
16:45 Culturebox
16:50 Slam
17:20 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18:50 19/20
18:57 Météo régionale
18:58 Titres régionaux et nationaux
19:00 Journal régional
19:17 Météo régionale
19:18 Edition locale
19:25 Météo locale
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Histoire immédiate
20:36 Claude et Georges
22:00 Histoire immédiate
22:25 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Pièces à conviction

22:56 Pièces à conviction : New York, unité des crimes sexuels
00:05 Doc 24
01:00 Tout le sport
01:05 Couleurs outremers
01:35 Espace francophone
Spéciale Belgique en Avignon
02:00 Soir 3
02:30 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:40 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Makaha Surf : Faux pas
10:45 La petite maison dans la prairie : La lueur
11:40 La petite maison dans la prairie : La lueur
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Ma mère, ce héros
15:40 La clinique du coeur
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 D&Co
23:00 D&Co, une semaine pour tout changer : L'appel au secours d'un papa célibataire
01:20 Vanished : L'épreuve du feu
02:05 Météo
02:10 100 % poker
03:00 M6 Music
04:10 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Madagascar
20:39 Thema : Egypte
20:40 Good Bye Moubarak !
21:55 Le débat
22:25 Abdelkrim et la guerre du RIF
23:15 Le dessous des cartes : Turquie, retour vers l'Orient ?
23:30 Dans la nuit
01:10 Le journal d'Esther
02:10 Le marché des organes humains
03:05 Greffes d'organes



06:00 Gym direct
07:30 Télachat
09:00 Mon bien-être
09:55 En attendant Morandini !
10:15 Morandini !
11:30 À vos recettes
12:05 Papa Schultz : Mata Hari
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:30 Le Flash
13:35 Target
15:15 Une femme de haut vol
17:00 Drôles de vidéos
17:30 Les perles du Net
18:00 Very Bad Blagues
18:15 The Big Bêtisier
18:45 Morandini !
20:00 Les perles du Net
20:35 Les déménageurs d
21:40 Les déménageurs
22:40 Les déménageurs
23:30 Langue de bois s'abstenir
00:00 Les enfants d'Abraham
00:40 Morandini !



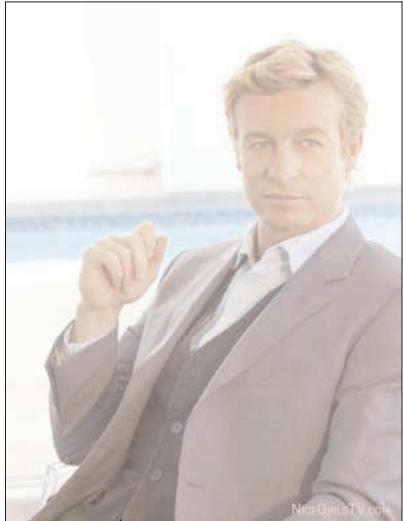
06:40 Télachat
09:40 Drop In
09:45 Le rêve de Diana
10:20 Le rêve de Diana
10:55 Les anges gardiens
11:50 Cougar Town :
12:15 Mariés, deux enfants : Double Bud
12:45 Mariés, deux enfants
13:30 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les anges de la télé - Best Of : Les anges gardiens
17:10 Cougar Town : Un mois d'abstinence
17:40 Cougar Town
18:00 Les anges gardiens
18:30 12 Infos
18:40 Stargate SG-1 : Les Nox
19:30 Stargate SG-1 : Les désignés
20:35 Les Cordier, juge et flic : Mensonges et vérités
22:25 Les Cordier, juge et flic : Sang froid
00:15 Les Cordier, juge et flic
00:45 Drop In

LA SELECTION DU JOUR



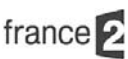
19h45

Mentalist : Aventure sans lendemain



Réalisateur: Chris Long.
Avec: Simon Baker (Patrick Jane), Robin Tunney (Teresa Lisbon), Tim Kang (Kimball Cho), Owain Yeoman (Wayne Rigsby), Amanda Righetti (Grace Van Pelt).
Le CBI est convoqué à la société d'hélicoptères «Bajoran» pour enquêter sur une menace de mort téléphonique adressée au PDG

de la compagnie, Yuri Bajoran. Walter Mashburn, un milliardaire souhaitant acheter l'entreprise le jour-même, a demandé à ce que Patrick et Lisbon s'occupent de cette affaire. Mais au moment où ils s'appêtent à signer, une bombe explose et Yuri Bajoran et Gart Drucker, le chef de la sécurité, sont tués



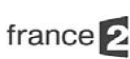
19h35

J'ai peur d'oublier



Réalisateur: Elisabeth Rappeneau.
Avec: Clémentine Célerié (Fabienne), Daniel Russo (Paul), Patrick Catalifo (Patrick), Geneviève Fontanel (la mère de Fabienne), Juliet Lemonnier (Harmonie).
Fabienne, belle femme de 45 ans, mère de famille et chef d'entreprise, découvre qu'elle est atteinte d'une forme précoce et

galopante de la maladie Alzheimer. En quittant sa maison, un matin, oubliant d'où elle vient et où elle va, Fabienne fait la rencontre d'un homme avec lequel elle prend la route. Leur escapade dure 48 heures. La famille de Fabienne, en proie à l'inquiétude, part à la «recherche d'un adulte vulnérable porté disparu»



19h36

Claude et Georges Pompidou



L'amour au coeur du pouvoir
Réalisateur: Pierre Hurel.
Début octobre 1968, une rumeur enflamme le tout-Paris : Claude Pompidou, la femme de l'ancien Premier ministre, aurait fait assassiner un

playboy yougoslave, Stephan Markovic, parce qu'il la faisait chanter avec des photos de partouzes chics. Ce complot sordide va sceller le destin de Georges Pompidou, qui vient de quitter Matignon après plus de six années de fonction. Outré par ce complot fomenté par certains gaullistes, il décide de briguer la présidence



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Manger du chocolat noir améliore les performances physiques

Selon une étude menée par des chercheurs de la Wayne State University de Detroit, la consommation de chocolat noir en petites quantités aurait des effets bénéfiques sur la santé au même titre que l'exercice physique.

Les amateurs de chocolat noir ont enfin trouvé une excuse pour succomber à la tentation. Des scientifiques de la Wayne State University de Detroit ont en effet démontré que la consommation de cette friandise présente des effets bénéfiques pour l'organisme humain, de la même façon que faire de l'exercice. Cette conclusion étonnante a fait l'objet d'une étude publiée dans le Journal of Physiology.

Selon les travaux des chercheurs, un des composés du chocolat agirait comme stimulant des mitochondries, de véritables usines à énergie contenues dans les cellules du corps humain, de la même manière qu'une activité physique. Dans des propos recueillis par Slate, Moh Malek, membre de l'équipe de scientifiques explique le processus : *"Les mitochondries produisent l'énergie qui est utilisée dans les cellules du corps humain. Plus de mitochondries signifie donc plus de travail effectué."*

En effet, une des composantes liées à la réussite d'un exercice physique réside dans la capacité du métabolisme à fournir de l'énergie pour contracter les muscles. Une faculté que les chercheurs préconisent d'entraîner notamment en absorbant régulièrement de petites quantités de chocolat noir.

Plus de mitochondries

Pour en arriver à de telles conclusions, les scientifiques ont étudié pendant deux semaines un groupe de souris nourri à l'épicatéchine, un constituant de la fève de cacao. Leurs résultats révèlent une amélioration notable de la performance physique des rongeurs ainsi qu'une plus grande quantité de mitochondries au sein de leur organisme.

"Le nombre de mitochondries diminue avec l'âge, et cela nous affecte physiquement tant en termes de production d'énergie musculaire que



d'endurance. Ce que nous savons sur la capacité de l'épicatéchine à augmenter le nombre des mitochondries peut fournir une approche visant à réduire les effets du vieillissement musculaire." conclut Moh Malek.

Toutefois, les chercheurs soulignent que l'étude n'a pour l'instant été menée que sur des souris, il n'est donc pas évident que notre organisme réponde d'une façon exactement semblable à ce qui a été découvert ici.

12 nouvelles espèces de grenouilles nocturnes répertoriées en Inde



Au terme d'une mission de seize ans, une équipe de chercheurs de l'université de Delhi en Inde a répertorié douze nouvelles espèces de grenouilles nocturnes *Nyctibatrachus*, un genre encore peu connu. Lorsqu'il s'agit d'explorer le monde des amphibiens, les biologistes de l'université de

Delhi font les choses en grand. Une équipe de chercheurs, formée en 1994 et dirigée par Biju Das, a passé de nombreuses nuits à parcourir les forêts de la côte ouest de l'Inde. Leur mission : rechercher de nouvelles espèces de grenouilles nocturnes appartenant au genre *Nyctibatrachus*. Conclue en 2010, cette grande expédition a fait l'objet d'une étude publiée le 15 septembre dans la revue *Zootaxa*. Au total, 12 nouvelles espèces ont été répertoriées et toutes se sont avérées extrêmement rares, uniquement localisées dans des "petites poches de forêts protégées", a précisé Biju Das cité par le *National Geographic*. Au cours de leurs observations, les chercheurs ont néanmoins réussi à observer le mode de vie des batraciens et notamment leur mode de reproduction. Certaines des espèces identifiées ont ainsi montré un style "parental" bien particulier : c'est le cas de la grenouille nocturne découverte dans les chutes de Jog chez qui les deux parents, mâle et femelle, veillent sur les œufs avant qu'ils éclosent. Par ailleurs, les chercheurs ont également retrouvé trois espèces d'amphibiens déclarées comme éteintes parmi lesquelles la grenouille Coorg décrite pour la première fois en 1920 et disparue depuis.

Les forêts vierges indispensables à la préservation de la biodiversité



Protéger les forêts vierges est indispensable à la conservation de la biodiversité des régions tropicales. Une équipe de chercheurs de l'université de Singapour explique cette nécessité dans une récente étude. Les forêts vierges, dites également primaires, espaces ni exploités, ni fragmentés, ni influencés par l'homme, doivent à tout prix être protégées pour préserver la biodiversité abritée par les régions tropicales. Dans une étude publiée par la revue *Nature* et rapportée par le site Sciences et Avenir, des chercheurs de l'Université de Singapour évoquent cette nécessité.

Les forêts dégradées ou transformées, comme les forêts secondaires, ne peuvent pas abriter une faune et une flore aussi riche que celle offerte par les forêts vierges. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont examiné près de 140 études sur la biodiversité de forêts d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique. Les impacts de l'exploitation des espaces forestiers ne sont pas les mêmes selon les régions. Mais dans tous les cas, l'influence de l'homme sur les forêts mène toujours à une perte de biodiversité.

Comme le notent les chercheurs, les oiseaux sont les animaux les plus vulnérables face aux modifications exercées sur leur habitat dans les forêts tropicales. Les auteurs de l'étude considèrent comme urgente et indispensable la mise en place d'actions en faveur des forêts primaires. Si aucun effort n'est réalisé pour les préserver, ce sont les richesses qu'elles abritent qui disparaîtront avec elles.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Colle

Date : Depuis l'âge de pierre

Tout le monde connaît la fameuse recette de colle maison avec de l'eau et de la farine, mais savez-vous depuis quand la colle existe? Depuis l'âge de pierre. L'homme a toujours eu recours à différentes matières animales ou végétales pour fixer des objets ensemble. Par contre ce n'est qu'au 16ème siècle, avec l'invention de l'imprimerie, que l'intérêt de la colle a repris de plus belle. Avec les années, plusieurs produits adhésifs ont vu le jour. Bien souvent ce composant essentiel passe inaperçu. Vous êtes-vous déjà attardé au fait que c'est en partie grâce aux colles que vous pouvez faire plusieurs choses, et que si la colle n'existait pas, notre monde tomberait en morceaux.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h07
Dohr	13h20
Asr	16h10
Maghreb	18h48
Icha	20h10

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

3^E CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES VILLES SOLIDAIRES
AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI EN TOSCANE

Début des travaux aujourd’hui

La région italienne de Toscane a prévu la tenue, à Florence et Livourne, de la troisième conférence européenne des villes solidaires avec le peuple sahraoui, de mercredi à samedi, pour réaffirmer le droit de ce peuple à l'autodétermination, a-t-on appris mardi à Rome. A ce rendez-vous, sont attendus des représentants des villes d'Italie, d'Europe et du monde, jumelées avec les camps des réfugiés sahraouis, et des associations de solidarité avec le peuple sahraoui mais aussi une forte délégation du gouvernement sahraoui conduite par le Premier ministre Abdelkader Omar. La conférence sera précédée, mercredi dans la soirée, d'une rencontre-débat sur "le printemps arabe" organisée par la commune italienne d'Albinea (Emilie-Romagne) et l'Association sahraouie "Jaima". Y prendront part au débat, notamment, la maire de la ville Antonella Incerti, le militant sahraoui des droits de l'homme, Brahim Dahane, un autre militant marocain, Saïd Soutgy, membre de l'Association marocaine des droits de l'homme, des journalistes italiens. "Le vent d'espoir dans le monde arabe a été initié par le peuple sahraoui, en octobre 2010 lorsque des milliers de citoyens sahraouis des territoires sahraouis occupés par le Maroc se sont regroupés pacifiquement, à proximité d'El Ayoun, à Gdeim Izik, un camp de la dignité», a rappelé, à cet égard, le Comité d'organisation et la direction de l'Association italienne pour les Conseils des communes et des régions d'Europe (AICCCE) dans une note de présentation de la conférence européenne. "Quoique violemment réprimé, le mouvement pour la dignité est mis en place. Dans la meilleure des traditions démocratiques, les villes, grandes et petites, sont sources du renouveau de la vie sociale et politique", a ajouté la même source.



"Cette tradition de la ville est particulièrement forte chez le peuple sahraoui. Depuis le début de leur exil, il y a 36 ans, les autorités locales dans de nombreux pays du monde, se sont mobilisées pour apporter aide et soutien aux sahraouis", a-t-on rappelé de même source. "En Italie, les autorités locales de la Toscane ont été initiatrices de cette mobilisation, à travers l'aide humanitaire, l'accueil d'enfants sahraouis pendant l'été, les jumelages et les accords d'amitié. La mobilisation implique d'autres organisations de la société civile pour créer un mouvement national en collaboration ceux existant en Europe et au niveau international", a-t-on souligné. Dans la continuité de cet engagement, le Comité d'organisation convoque pour la 3^e fois une initiative internationale réunissant les communes solidaires avec le peuple sahraoui et les différentes associations de la société civile y afférentes, a-t-on fait savoir. Ce sera l'occasion de "renouveler les accords d'amitié et de solidarité avec le peuple sahraoui, aujourd'hui 281, qui ont été signés par les communes et provinces italiennes, mais aussi pour réaffirmer avec force, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", selon la même source. "Il est temps que la dernière colonie africaine accède à son indépendance, que cessent les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et de l'exploitation illégale de ses ressources naturelles", ont souligné les organisateurs de cet événement. "Il est temps, en outre, que soient finalement respectées les résolutions des Nations unies réaffirmant l'autodétermination du peuple sahraoui à travers un référendum libre et juste, qui conclut un processus de paix entamé il y a 20 ans", ont-ils averti.

Très Libre



DJIAR S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE ÉGYPTIEN

Une page à tourner

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hachemi Djjar, s'est entretenu, hier à Alger, avec le président du Haut Conseil des sports d'Egypte, M. Hassan Sakr, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans un communiqué. Les entretiens entre les deux parties ont porté "essentiellement sur les voies et moyens à même de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays dans le domaine des sports", précise la même source. Hassan Sakr

était accompagné de M. Mohamed Ahmed Ali, président du Comité olympique égyptien. Les entretiens se sont déroulés en présence de l'ambassadeur d'Egypte en Algérie, M. Azzedine Fahmi Mahmoud. La délégation ministérielle égyptienne a fait part, à cette occasion, d'un message d'amitié du Conseil militaire suprême et du Premier ministre égyptiens au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au peuple et au gouvernement algériens.